Budget sous forme graphique

le 6 mars 1996

BUDGET SOUS FORME GRAPHIQUE

Table des matières

Faits saillants du budget 5

- l'atteinte des objectifs de réduction du déficit pour 1995-96 et 1996-97 assurée par les mesures prises dans les deux derniers budgets
- l'objectif de ramener le déficit à 2 pour cent du PIB en 1997-98 se réalise grâce aux mesures budgétaires cumulatives des deux derniers budgets et aux mesures du budget 1996
- les dépenses de programmes sont de nouveau réduites pour s'établir à 12 pour cent du PIB en 1998-99, contribuant ainsi à la réduction soutenue du déficit
- les dépenses de programmes en 1998-99 auront été réduites en termes absolus six années d'affilée
- les besoins de financement se chiffrant à $6 milliards (0.7 pour cent du PIB) en 1997-98 seront à leur plus bas niveau depuis 1969-70

Mesures du budget 1996 8

Repenser le rôle de l'État 8

- l'Examen des programmes prolongé jusqu'en 1998-99
- formulation d'un rôle pour le gouvernement fédéral davantage au diapason de l'économie moderne et de la fédération

Garantir l'avenir des programmes sociaux 12

- soutien du rôle du gouvernement fédéral à l'égard des soins de santé et des autres programmes sociaux
- rendre plus viable le régime public de pensions
- nouveau traitement fiscal des pensions alimentaires pour enfants
- hausse du Supplément de revenu garanti
- instauration d'une déduction pour frais de garde à l'égard des enfants plus âgés
- soutien accru des contribuables ayant des personnes déficientes à charge
- encouragement accru aux personnes qui effectuent des dons de bienfaisance

Investir dans l'avenir 18

- encouragements pour les personnes aux études et pour la formation
- promotion de l'emploi chez les jeunes
- encouragements à la technologie et à l'innovation
- réalisation du potentiel commercial du Canada
- examen de l'impôt sur le revenu d'entreprise

Mesures fiscales 20

Performance récente de l'économie canadienne 22

Hypothèses économiques 30

Perspectives financières du budget de 1996 33

Comparaisons financières 54

BUDGET SOUS FORME GRAPHIQUE

Faits saillants du budget

Mesures financières

- Ce budget raffermit et étend les progrès substantiels découlant des deux derniers budgets pour résoudre les problèmes de la dette et du déficit du Canada.

- Les mesures financières contenues dans ce budget engendreront des économies brutes supplémentaires en 1998-99 (s'élevant à $1.9 milliard, dont $0.2 milliard est réaffecté pour des initiatives prioritaires).

- Par conséquent, le budget soutient le rythme de la réduction future du déficit.

- Ensemble, ces trois budgets permettront de dégager $26.1 milliards pour atteindre notre objectif, c'est-à-dire ramener le déficit à $17 milliards en 1997-98, et $28.9 milliards en 1998-99 de manière à favoriser la baisse soutenue du déficit.

- Grâce aux économies réalisées depuis 1994-95, la dette nette en 1998-99 sera inférieure de $91 milliards à ce qu'elle aurait été en l'absence de ces mesures.

- Les coupures de dépenses prévues par les trois budgets interviennent pour 87 pour cent de l'ensemble de ces économies.

- Aucun de ces budgets ne prévoyait d'augmentation du taux de l'impôt des particuliers.

- Abstraction faite des principaux transferts aux particuliers et aux provinces, les dépenses des ministères seront inférieures de près de 22 pour cent en 1998-99 par rapport à 1994-95.

- Certaines mesures du présent budget touchant les dépenses et la fiscalité, dont le coût modeste sera financé par réaffectation d'économies, sont conçues pour mieux protéger les plus vulnérables et pour financer les investissements indispensables pour l'avenir.

- Quelques mesures fiscales visent à resserrer les préférences fiscales et à renforcer l'équité du régime fiscal.

Faits saillants du budget

Résultats

- Ces mesures ramènent le déficit à $32.7 milliards en 1995-96 et à $24.3 milliards (3 pour cent du PIB) en 1996-97.

- Le déficit chutera à 2 pour cent du PIB en 1997-98, son plus bas niveau depuis 1974-75.

- En 1998-99, le niveau des dépenses de programmes a été ramené à $105.5 milliards, en baisse de 14 pour cent par rapport au sommet de $122.6 milliards atteint en 1992-93.

- En 1998-99, les dépenses de programmes auront chuté à 12 pour cent du PIB, leur plus bas niveau depuis 1949-50, en forte baisse par rapport au niveau de 19.6 pour cent du PIB enregistré en 1984-85.

- L'excédent de fonctionnement – c'est-à-dire l'écart entre les recettes budgétaires et les dépenses de programmes – continuera d'augmenter pour atteindre $35 milliards en 1997-98 (4.2 pour cent du PIB), un sommet depuis la fin des années 40.

- Les besoins financiers, qui mesurent les nouveaux emprunts nets requis sur les marchés financiers, accuseront une baisse marquée et passeront à $6 milliards en 1997-98 (0.7 pour cent du PIB). Il s'agira du plus bas niveau depuis 1969-70 et du niveau le plus faible parmi les pays du G-7.

- Le ratio de la dette au PIB diminuera de plus d'un point de pourcentage de 1996-97 à 1997-98, pour s'établir à un niveau de 73.7 pour cent.

- Grâce aux compressions permanentes de dépenses annoncées dans les budgets de 1994, 1995 et 1996, le déficit et le ratio de la dette au PIB continueront de diminuer après 1997-98.

- Les déficits fédéral et de l'ensemble des administrations au Canada seront les plus faibles des pays du G-7.

Faits saillants du budget

Hypothèses économiques

- Le rendement récent de l'économie comporte bien des aspects prometteurs : la création d'emplois par le secteur privé reste dynamique, la compétitivité internationale du Canada est excellente, l'inflation est faible et les taux d'intérêt ont nettement diminué.

- Pour assurer l'atteinte des objectifs financiers, le budget repose sur des hypothèses économiques prudentes:

  - Les hypothèses économiques s'appuient sur la moyenne des prévisions du secteur privé auxquelles s'ajoutent des facteurs de prudence à l'égard des taux d'intérêt. Elles tiennent également compte de l'impact de taux plus élevés sur des niveaux supposés plus faibles de la production et l'inflation.

  - Même si le budget prévoit que la production réelle moyenne de 1996 sera supérieure de 1.8 pour cent à celle de 1995, la croissance entre la fin de 1995 et la fin de 1996 devrait être plus importante et atteindre près de 2 ½ pour cent. Cette tendance devrait se maintenir tout au long de 1997.

Facteurs influant sur les résultats du déficit

- Cette année encore, le plan budgétaire prévoit une réserve substantielle pour éventualités afin de composer avec des fléchissements de l'économie qui seraient plus marqués que ne le prévoient les hypothèses économiques prudentes.

- Dans l'hypothèse où les réserves pour éventualités ne seraient pas requises, le déficit chuterait en-deça des objectifs.

Mesures du budget de 1996 – Repenser le rôle de l'État

Examen des programmes

- Poursuivre des mesures visant à repenser le rôle de l'État en reconduisant l'Examen des programmes, ce qui permettra d'économiser $1.9 milliard en 1998-99.

- La mise en oeuvre accélérée de certaines mesures d'économie prévues pour 1998-99 générera des économies brutes additionnelles de $368 millions en 1997-98, qui s'ajouteront à celles de plus de $7 milliards dégagées aux fins de cet exercice grâce à l'Examen des programmes de l'an dernier.

- Des économies seront réalisées en réduisant le budget des programmes moins prioritaires et en précisant davantage les responsabilités stratégiques du gouvernement fédéral par le biais :

  - d'une réforme des subventions aux entreprises ainsi que de la privatisation et de la commercialisation d'autres entités;

  - d'une modification de la structure organisationnelle du gouvernement fédéral afin de rendre la prestation de services plus efficiente;

  - de nouveaux mécanismes plus souples et plus efficients pour assurer la prestation de services dans certains domaines, p. ex. Parcs Canada, l'inspection des aliments et la Commission canadienne du revenu.

- Les dépenses des ministères fédéraux en 1998-99 auront été réduites de près de 22 pour cent par rapport à 1994-95. Les compressions les plus fortes touchent les ministères chargés du développement économique offrant des subventions (le budget de Transports Canada a été amputé de plus de 69 pour cent en quatre ans), tandis que celles des ministères à vocation sociale, judiciaire et juridique seront relativement épargnées et ne diminueront que d'environ 7 pour cent.

Repenser le rôle de l'État

Examen des programmes *(suite)*

Tableau 1
Économies de dépenses ministérielles résultant de l'Examen des programmes

	1997-98	1998-99
	(millions of dollars)	
Secteur des ressources naturelles	19	204
Agriculture	19	102
Pêches et Océans		37
Ressources naturelles		47
Environnement		17
Transports	34	154
Programmes de soutien industriel, régional et scientifique-technologique		89
Industrie		71
Organismes régionaux		19
Justice et programmes juridiques		100
Justice		17
Solliciteur général		83
Patrimoine et programmes culturels		133
Affaires étrangères et aide internationale		183
Affaires étrangères et Commerce extérieur		33
Enveloppe de l'aide internationale		150
Programmes sociaux	115	316
Citoyenneté et Immigration		22
Santé		40
Développement des ressources humaines		74
Affaires indiennes et Nord canadien	37	78
Société canadienne d'hypothèque et de logement	78	103
Défense/Protection civile	200	600
Parlement/Administration publique générale	0	134
Total	368	1,912

Repenser le rôle de l'État

Examen des programmes *(suite)*

Tableau 2

Dépenses des ministères fédéraux par suite de l'Examen des programmes

	Montants des dépenses		Variation	
	1994-95	1998-99	$ millions	Per cent
	(millions of dollars)			
Secteur des ressources naturelles	5,524	3,464	-1,960	-35.5
Agriculture	2,080	1,455	-625	-30.1
Pêches et Océans [1]	1,307	1,037	-269	-20.6
Ressources naturelles	1,422	592	-830	-58.4
Environnement	716	480	-236	-32.9
Transports [1]	2,273	704	-1,569	-69.0
Programmes de soutien industriel, régional et scientifique-technologique	3,822	2,760	-1,062	-27.8
Industrie	2,940	2,052	-888	-30.2
Organismes régionaux	882	708	-174	-19.7
Justice et programmes juridiques	3,375	3,140	-236	-7.0
Justice	752	719	-33	-4.5
Solliciteur général	2,623	2,421	-202	-7.7
Patrimoine et programmes culturels	2,906	2,051	-855	-29.4
Affaires étrangères et aide internationale	4,374	3,232	-1,142	-26.1
Affaires étrangères et Commerce extérieur	1,464	1,320	-143	-9.8
Enveloppe de l'aide internationale	2,910	1,912	-998	-34.3
Programmes sociaux	12,641	11,664	-977	-7.7
Citoyenneté et Immigration	658	615	-43	-6.5
Santé	1,818	1,682	-136	-7.5
Développement des ressources humaines	2,415	1,452	-964	-39.9
Affaires indiennes et Nord canadien	3,786	4,268	481	12.7
Société canadienne d'hypothèque et de logement	1,988	1,808	-180	-9.0
Anciens combattants	1,975	1,840	-136	-6.9
Défense/Protection civile	11,801	9,252	-2,549	-21.6
Parlement/Administration publique générale	4,635	3,979	-656	-14.1
Organismes centraux	369	248	-122	-32.9
Total	51,720	40,593	-11,127	-21.5

[1] La Garde côtière canadienne (GCC), qui faisait partie des Transports en 1994-95, relève désormais de Pêches et Océans. Pour permettre une comparaison valable d'une année à l'autre, la GCC est comprise dans Pêches et Océans pour les deux exercices présentés dans le tableau.

Repenser le rôle de l'État

Examen des programmes *(suite)*

Graphique 1
Dépenses ministérielles
1998-99 par rapport à 1994-95

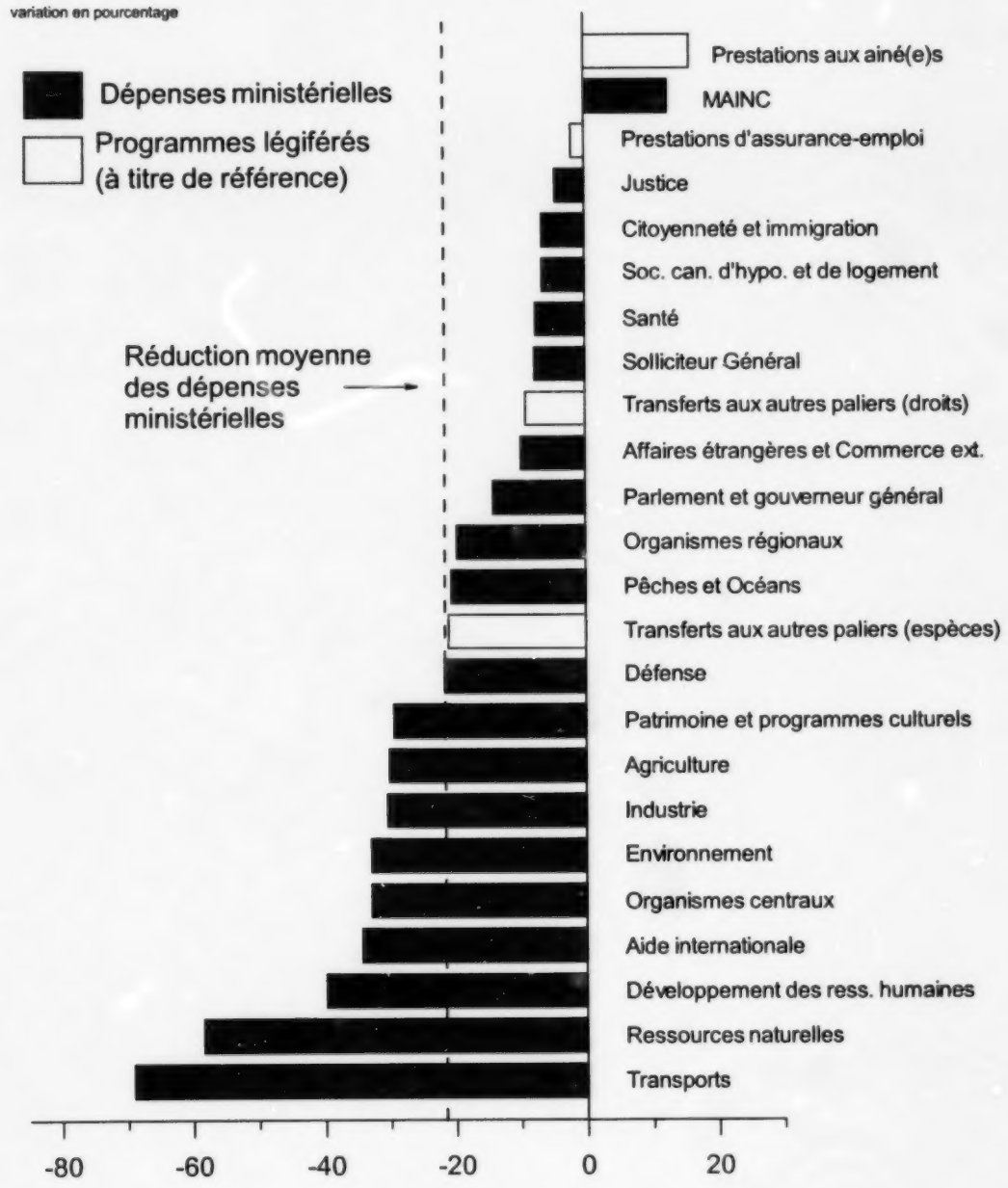

Garantir l'avenir des programmes sociaux

Le *Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux* (TCSPS)

- Assurer le financement stable et croissant à long terme du TCSPS pour :
  - garantir une aide accrue aux programmes de soins de santé, de l'enseignement post-secondaire et d'aide sociale;
  - rétablir la croissance des transferts et donner suite à l'engagement du gouvernement de stabiliser la composante en espèces du TCSPS;
  - assurer une répartition plus équitable du TCSPS entre les provinces.

- Établir un mécanisme de financement sur cinq ans légiféré du TCSPS pour les exercices 1998-99 à 2002-03 :
  - pour 1998-99 et 1999-2000, les droits au titre du TCSPS (points d'impôt et espèces) seront maintenus au niveau de 1997-98, soit $25.1 milliards;
  - pour 2000-01, 2001-02 et 2002-03, les droits augmenteront à un rythme croissant : de 2 pour cent de moins que le taux de croissance du PIB la première année, de 1.5 pour cent de moins la deuxième année et de 1 pour cent de moins en 2002-03.

- Selon les projections actuelles, cette hausse marquée des droits fera plus que stabiliser la composante en espèces du TCSPS. Cette composante ne sera pas inférieure à $11 milliards tout au long de la période de cinq ans et devrait atteindre $11.3 milliards en 2002-03.

- La garantie de la composante en espèces sera coulée dans le béton; le plancher de $11 milliards sera garanti par voie législative.

- Établir un nouveau budget de recherche grâce au nouveau Fonds pour la recherche en services de santé.

Garantir l'avenir des programmes sociaux

Garantir des niveaux de financement viables des transferts aux provinces grâce au *Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux*

Graphique 2

Nouveau financement sur cinq ans du TCSPS : Sécurité et stabilité

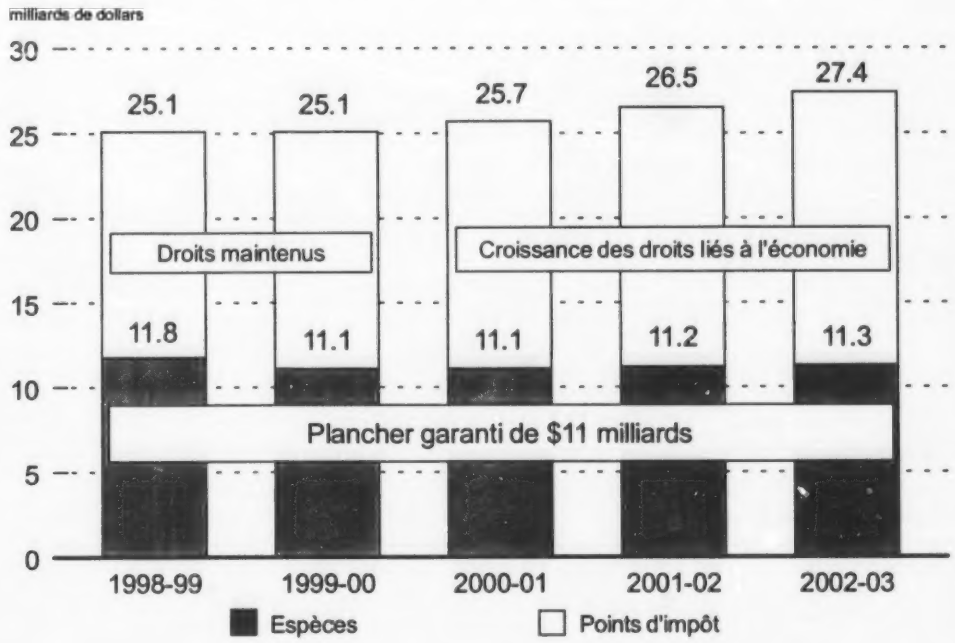

Contribution à la santé et aux programmes sociaux :

$130 milliards sur cinq ans

Garantir l'avenir des programmes sociaux

Accroître l'équité grâce au *Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux*

- Une nouvelle formule plus équitable de répartition du TCSPS sera établie par voie législative.

- La nouvelle répartition tiendra compte des taux différents de croissance démographique d'une province à l'autre et réduira progressivement les disparités existantes en matière de financement.

- En 2002-03, les disparités constatées actuellement entre les provinces sous l'angle des droits par habitant auront été réduites de moitié.

- La mise en vigueur progressive des mesures sur une période de cinq ans donne aux provinces le temps de s'adapter à la nouvelle formule de répartition, tout en leur offrant la certitude requise pour établir des plans financiers à long terme.

- La nouvelle répartition du TCSPS assurera aux provinces un financement plus comparable à ce titre afin d'appuyer les soins de santé et les programmes sociaux d'un bout à l'autre du pays.

- Le gouvernement fédéral reste disposé à étudier avec les provinces les nouvelles améliorations qui pourraient devoir être apportées après 2002-03. Il pourrait également se révéler nécessaire de revoir la formule si les pourparlers à venir entre le gouvernement fédéral et les provinces débouchaient sur des modifications importantes des rôles respectifs des deux paliers de gouvernement.

Garantir l'avenir des programmes sociaux

Accroître l'équité dans la répartition du TCSPS entre les provinces

Graphique 3
Répartition provinciale du TCSPS pour 1995-96

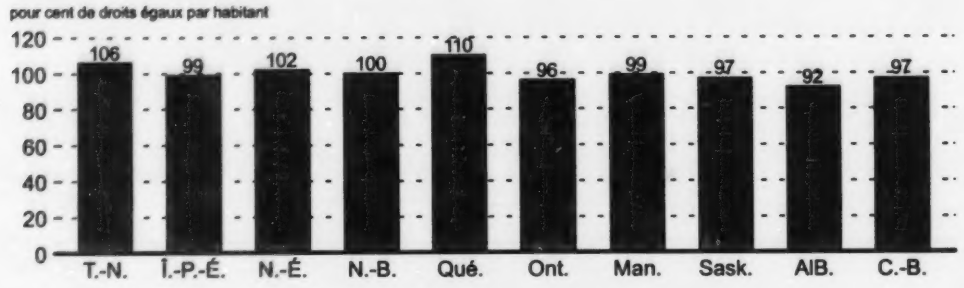

Graphique 4
Répartition provinciale du TCSPS pour 2002-03

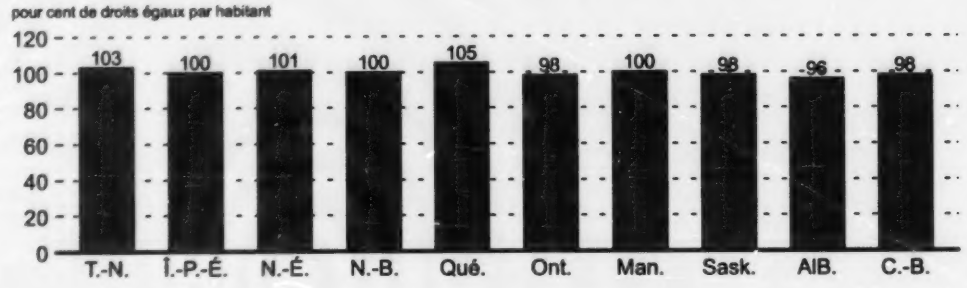

Garantir l'avenir des programmes sociaux

Rendre le système de revenu de retraite plus viable

- Le budget annonce des initiatives pour garantir la viabilité des programmes de la sécurité de la vieillesse (SV) et du Régime de pensions du Canada (RPC).
- Une nouvelle *Prestation aux aîné(e)s* sera instaurée en 2001.
- La hausse des coûts des programmes sera maîtrisée par la réduction des prestations aux personnes âgées à revenu supérieur. Les coûts seront réduits de 6 pour cent en 2011 et de 11 pour cent en 2030.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux conviennent qu'il faut agir maintenant pour assainir la situation financière du RPC et garantir aux jeunes canadiens que le RPC sera là pour répondre à leurs besoins lors de leur retraite.
- Des solutions aux problèmes du RPC doivent être mises en oeuvre d'ici la fin de 1996, suite à une série de consultations.

Tableau 3
Coûts nets projetés pour le gouvernement fédéral

	1996	2001	2011	2030
		(milliards de dollars)		
Système actuel				
Paiements bruts de la SV-SRG[1]	21.7	26.3	37.6	87.7
Impôt net sur la SV[2]	-0.9	-1.6	-3.2	-10.4
Coût net	20.8	24.7	34.4	77.3
Nouveau système				
Prestation non imposable aux aîné(e)s[1]	–	22.0	30.9	69.1
Paiement brut de SV (pour ceux qui la gardent)	–	3.9	2.4	*
Impôt net de la SV[2]	–	-1.4	-1.0	*
Coût net	–	24.5	32.3	69.1
Économie nette				
- milliards de dollars	–	0.2	2.1	8.2
- % des coûts du programme	–	0.7	5.7	10.7

* Moins de $100 millions.
1 Y compris l'allocation au conjoint.
2 Dans le système actuel, l'impôt net sur la SV comprend la récupération auprès des contribuables à revenu supérieur ainsi que les impôts fédéraux sur le revenu frappant la SV, moins l'allégement fiscal procuré par les crédits d'impôt au titre de l'âge et du revenu de pension. Dans le nouveau système, il comprend uniquement la récupération et les impôts payés sur le revenu, puisque les crédits d'impôt au titre de l'âge et du revenu de pension disparaissent.

Garantir l'avenir des programmes sociaux

La nouvelle *Prestation aux aîné(e)s*

- Il est proposé dans le budget de remplacer, à compter de 2001, la SV et le Supplément de revenu garanti par une nouvelle *Prestation aux aîné(e)s*. Cette prestation repose sur les cinq principes énoncés dans le budget de 1995.

- Aucun impôt ne s'appliquera à la nouvelle prestation, à laquelle seront incorporés les crédits d'impôt pour âge et revenu de pension actuellement en vigueur.

- Voici les principales caractéristiques de la nouvelle *Prestation aux aîné(e)s* qui est proposée :

  - elle permet au gouvernement de tenir son engagement envers les personnes âgées d'aujourd'hui, à savoir que leurs prestations de la SV et de Supplément de revenu garanti ne seront pas réduites;

  - les plus nécessiteux seront protégés : les bénéficiaires du Supplément de revenu garanti recevront $120 de plus par an;

  - les montants de prestation et les seuils seront entièrement indexés chaque année à l'inflation annuelle;

  - les prestations seront versées sous la forme d'un paiement mensuel unique; dans le cas des couples, des chèques séparés de montant égal seront remis à chaque conjoint;

  - le montant du paiement sera fonction du revenu combiné des conjoints (comme c'est actuellement le cas pour le Supplément de revenu garanti);

  - l'Allocation au conjoint restera en place, et les paiements augmenteront de $120 par an;

  - un système plus équitable et mieux ciblé d'aide aux personnes âgées.

- La grande majorité des personnes âgées verront leur situation maintenue ou améliorée – 75 pour cent des aînés vivant seuls et des couples âgés recevront des prestations égales ou supérieures. Neuf femmes âgées vivant seules sur 10 verront leur situation améliorée.

- La croissance des coûts du programme sera freinée grâce à la diminution des prestations versées aux personnes âgées à revenu élevé et l'élimination du soutien aux personnes âgées disposant du revenu le plus élevé.

- Tous les canadiens qui reçoivent la SV et le Supplément de revenu garanti à l'entrée en vigueur du nouveau régime pourront, à leur choix, toucher la nouvelle prestation ou conserver la SV et le Supplément de revenu garanti.

Investir dans l'avenir

■ LE BUDGET RENFERME DES MESURES VISANT À :

- mettre en valeur les possibilités d'études et d'emploi pour les jeunes;
- favoriser le développement, la diffusion et l'application de la technologie;
- promouvoir les exportations;
- toutes les nouvelles mesures seront financées par le biais de réaffectations des dépenses et des recettes fiscales.

■ PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT ET LES COMPÉTENCES :

- le crédit d'impôt pour études est majoré de 25 pour cent (de $80 à $100 par mois), tout comme le plafond des transferts de ces crédits aux proches assurant le soutien de l'étudiant (montant annuel de $4,000 à $5,000);
- le plafond annuel des cotisations à un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est augmenté de $1,500 à $2,000 par année;
- le chef d'une famille monoparentale peut déduire ses dépenses pour frais de garde d'enfants de son revenu de toutes provenances lorsqu'il poursuit des études à temps plein ou entreprend un programme de recyclage. Cette mesure s'applique également aux familles biparentales dont les deux conjoints poursuivent des études à temps plein;
- l'âge limite applicable à la déduction des frais de garde d'enfants est augmenté pour aider les parents dont les enfants sont plus âgés dans certaines circonstances;
- le Programme canadien de prêts aux étudiants sera modifié pour permettre de rééchelonner le remboursement des prêts.

■ PROMOUVOIR L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES :

- des économies budgétaires de $315 millions sur trois ans seront réaffectées;
- les fonds consacrés au placement des étudiants pendant la période estivale seront doublés;
- des programmes faciliteront la transition de l'école au marché du travail.

Investir dans l'avenir

■ ENCOURAGER LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION ($270 MILLIONS RÉAFFECTÉS SUR TROIS ANS) :

- on appuiera la création de Partenariat technologique Canada, qui appuiera l'investissement privé dans les produits et procédés de pointe et en facilitera la commercialisation;
- dans le cadre des initiatives gouvernementales axées sur les jeunes et la technologie, près de $35 millions seront réaffectés sur trois ans pour développer le Rescol canadien;
- des mesures seront prises pour accélérer le branchement des communautés rurales et des petites entreprises à l'autoroute de l'information;
- pour maximiser la contribution de l'autoroute de l'information à la création d'emplois et à la croissance, des politiques et des réformes seront instaurées de manière à accroître le recours au marché;
- des capitaux de $50 millions seront investis dans la Banque de développement du Canada pour dégager jusqu'à $350 millions de plus qui pourront être prêtés à des entreprises du secteur de la connaissance, à des entreprises exportatrices et à des entreprises en pleine croissance.

■ RÉALISER LE POTENTIEL COMMERCIAL DU CANADA :

- des fonds supplémentaires de $50 million seront accordés à la Société pour l'expansion des exportations;
- des ressources affectées aux prêts de faveur consentis à des emprunteurs étrangers seront réaffectées pour financer davantage de prêts d'autre nature.

■ EXAMINER LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES POUR PROMOUVOIR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA CROISSANCE

- Un Comité technique a été constitué pour examiner la fiscalité des entreprises, y compris l'impôt de sociétés, l'impôt sur le capital et l'impôt sur la masse salariale, de même que l'impôt versé par les particuliers sur leurs revenus d'entreprise, afin d'évaluer le niveau et la composition de la fiscalité.
- Il s'agira d'examiner des façons d'améliorer le régime fiscal de manière à promouvoir la création d'emplois et la croissance économique, à simplifier la fiscalité des entreprises pour en faciliter l'observation et l'administration et à renforcer l'équité du régime pour que toutes les entreprises participent au financement de la prestation des services gouvernementaux.
- Le Comité présentera son rapport d'ici la fin de 1996; des consultations publiques suivront.

Mesures fiscales

- Les taux de l'impôt fédéral ne sont pas majorés.

- Les fonds seront réaffectés entre les dépenses fiscales en resserrant certaines préférences et en réorientant les économies vers des secteurs prioritaires en vue d'accroître l'équité.

- Plus particulièrement, le gouvernement dirigera l'aide fiscale accrue vers :
  - les parents à faible revenu qui travaillent;
  - les étudiants et leurs parents et conjoints qui les soutiennent;
  - les personnes qui effectuent des dons de bienfaisance ou qui ont des personnes déficientes à charge.

Mesures fiscales

Tableau 4
Sommaire des mesures fiscales

	1996-97	1997-98	1998-99
	(millions de dollars)		
Mesures d'accroissement des recettes			
Impôt sur le revenu des particuliers			
Modifications des RÉER			
Limitation de l'aide fiscale – non-déductibilité des frais	–	45	180
Imposition du revenu mondial des pensionnés non-résidents	10	10	10
Mesures sur les SCRT :			
Réduction de l'aide fiscale	15	60	70
Lutte contre l'économie souterraine	25	60	100
Total	50	175	360
Impôt des sociétés			
Secteur des ressources			
Abrogation des règles sur les SEC	–	–	–
Resserrement des actions accréditives	15	20	20
Taxe temporaire sur les banques	25	40	
Crédit pour l'emploi outre-mer	10	10	10
Total	50	70	30
Total	100	245	390
Réaffectations prioritaires			
Impôt sur le revenu des particuliers			
Dons de charité	-5	-20	-20
Aide aux études	-5	-80	-80
Crédit pour personne déficiente	-5	-35	-40
Pensions alim. pour enfants/ supplément du revenu gagné	-10	-105	-180
Total	-25	-240	-320
Impôt des sociétés			
DPA pour nouvelles mines, sable pétr.	-5	-5	-5
Extension des 60 jours (actions accréditives)	–	–	–
Élar. du bassin d'investisseur pour énergies renouvelables	0	-5	-10
Extension des actions accréditives au secteur des énergies renouvelables	–	–	–
Total	-30	-250	-335
Incidence nette des mesures de recette	70	-5	55

– Moins de $5 millions.

Performance récente de l'économie canadienne

Croissance de l'économie en 1995

Graphique 5
Croissance du PIB réel

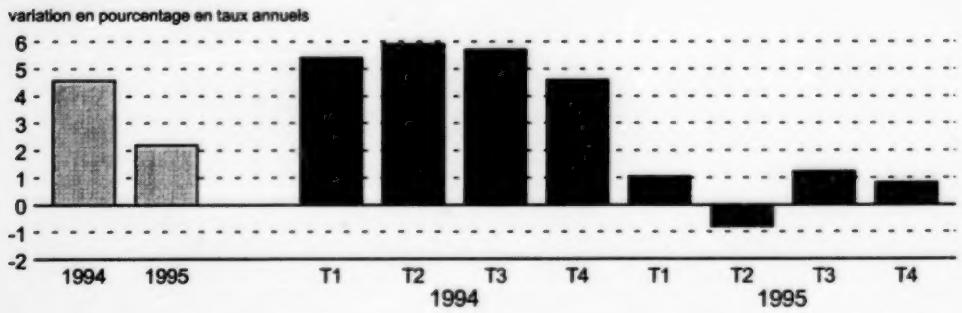

Graphique 6
Croissance de l'emploi

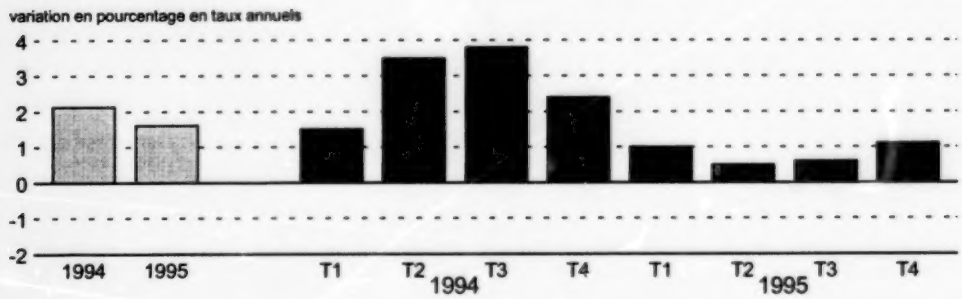

- Après une augmentation de 4.6 pour cent en 1994, **le PIB réel** n'a progressé en moyenne que de 2.2 pour cent en 1995. La croissance de **l'emploi** a ralenti, passant de 2.1 pour cent en 1994 à 1.6 pour cent en 1995.

  - **La croissance des exportations** est demeuré le fer de lance de l'économie. Cependant, la croissance a diminué en 1995 en raison du ralentissement de l'économie des États Unis, plus particulièrement dans les secteurs de l'automobile et de l'habitation.

  - Les taux d'intérêt réels élevés et la fragilité de la confiance des consommateurs ont eu pour effet de comprimer les dépenses des ménages en 1995. Le secteur de l'habitation a été particulièrement touché.

Performance récente de l'économie canadienne

Le croissance de l'emploi a été concentrée dans le secteur privé

Graphique 7
Variation cumulative de l'emploi depuis décembre 1994

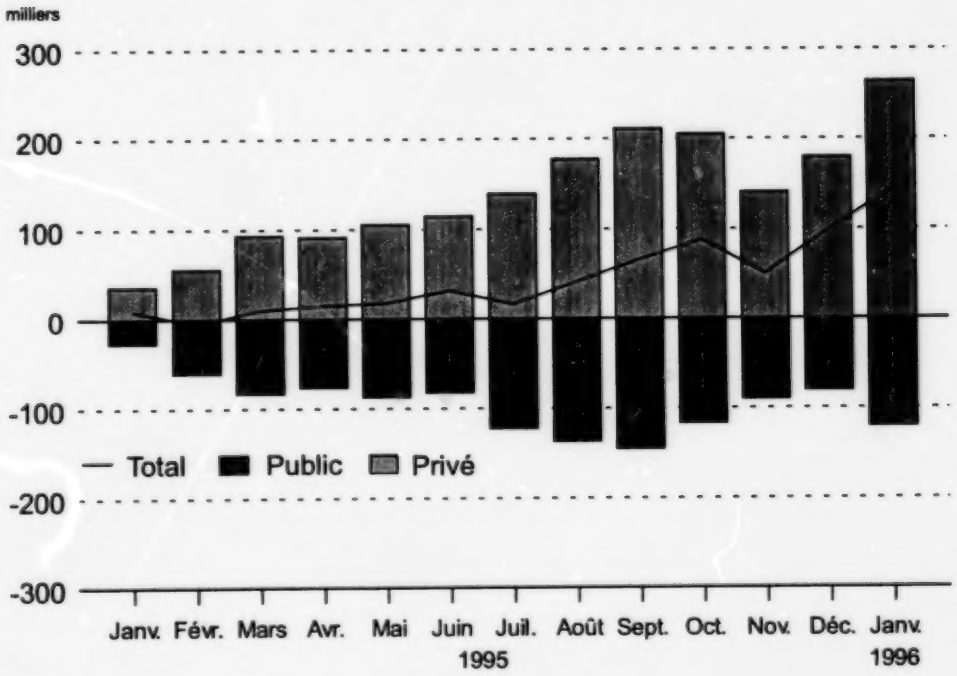

- La lente croissance globale de **l'emploi** en 1995 a caché une forte performance soutenue dans le secteur privé.

- Dans **le secteur privé**, 263,000 emplois ont été créés depuis la fin de 1994, mais cette progression a été partiellement neutralisée par la perte de 120,000 emplois dans **le secteur public** (p. ex. l'administration publique, les écoles, les hôpitaux et les sociétés d'État, etc.).

Performance récente de l'économie canadienne

Le Canada demeure très concurrentiel

Graphique 8

Comparaison Canada-É.U. des coûts unitaires de la main-d'oeuvre (ensemble de l'économie)

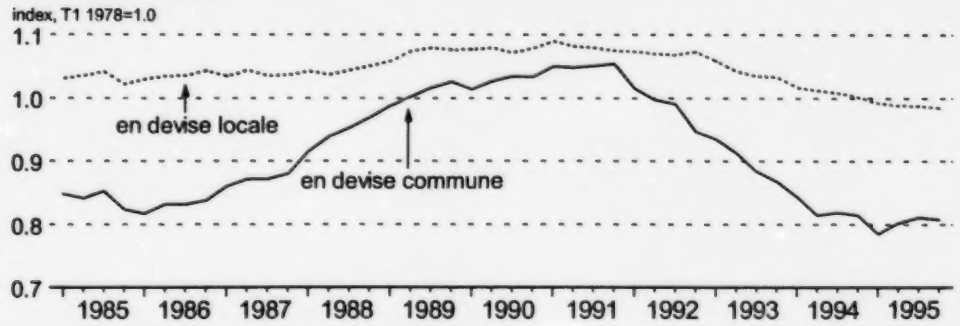

Graphique 9

Variation des coûts unitaires de la main-d'oeuvre au Canada par rapport au G-6, 1991-1994 (secteur manufacturier)

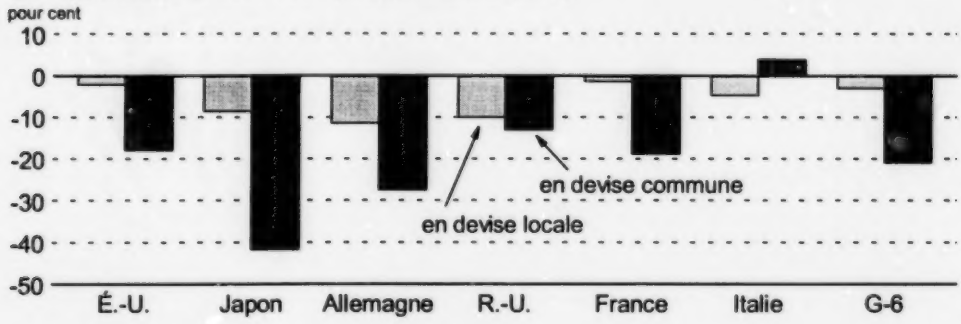

- La croissance modérée des salaires, une bonne performance de productivité et la dépréciation du dollar depuis 1991 ont permis au Canada d'améliorer très nettement sa **position concurrentielle**.

- Sur la base d'une monnaie commune, **les coûts unitaires de main-d'oeuvre** du Canada par rapport à ceux des États Unis demeurent à leur plus bas niveau en 45 ans.

- Le Canada demeurera très concurrentiel dans la mesure où les tensions de coûts au pays seront contenues.

Performance récente de l'économie canadienne

La performance commerciale du Canada demeure très dynamique

Graphique 10
Exportations et importations de biens et services en pourcentage du PIB

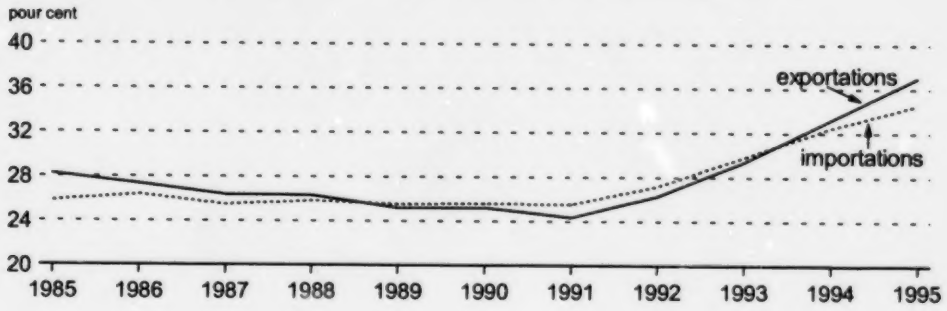

Graphique 11
Excédent du commerce extérieur

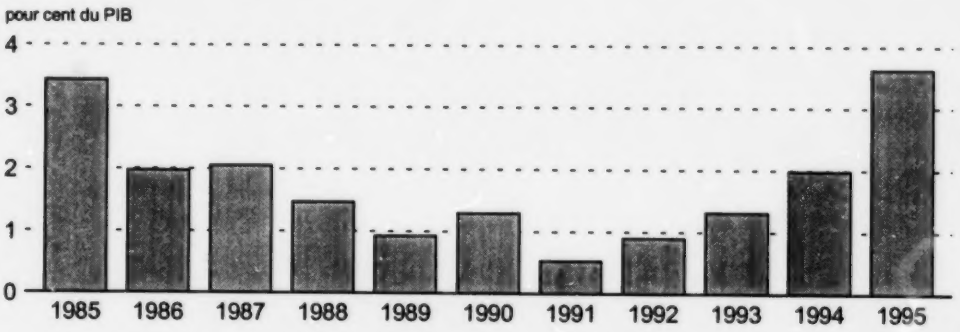

- **Les exportations** de biens et de services sont intervenues pour 37 pour cent du PIB en 1995, ce qui constitue un sommet.

- **L'excédent de la balance commerciale** a atteint le niveau record de $28.3 milliards. En proportion du PIB, il s'agit de l'excédent le plus élevé depuis 1984.

Performance récente de l'économie canadienne

Le déficit du compte courant a nettement diminué

Graphique 12
Solde du compte courant

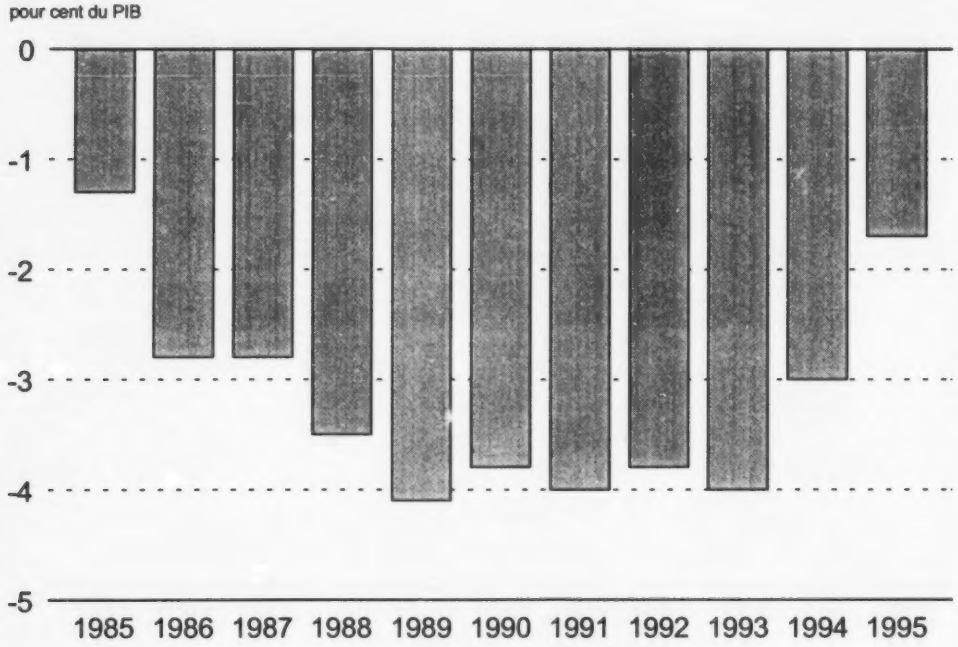

- L'excédent record de la balance commerciale de 1995 a permis de réduire le **déficit du compte courant** à 1.7 pour cent du PIB, son plus bas niveau depuis 10 ans.
- Cette amélioration a été en partie neutralisée par la détérioration soutenue des paiements nets versés aux étrangers sur le revenu de placements en raison de la progression soutenue de la dette extérieure du Canada.

Performance récente de l'économie canadienne

Le Canada recourt moins à l'épargne étrangère

Graphique 13
Sources et emploi de l'épargne, 1993 et 1995

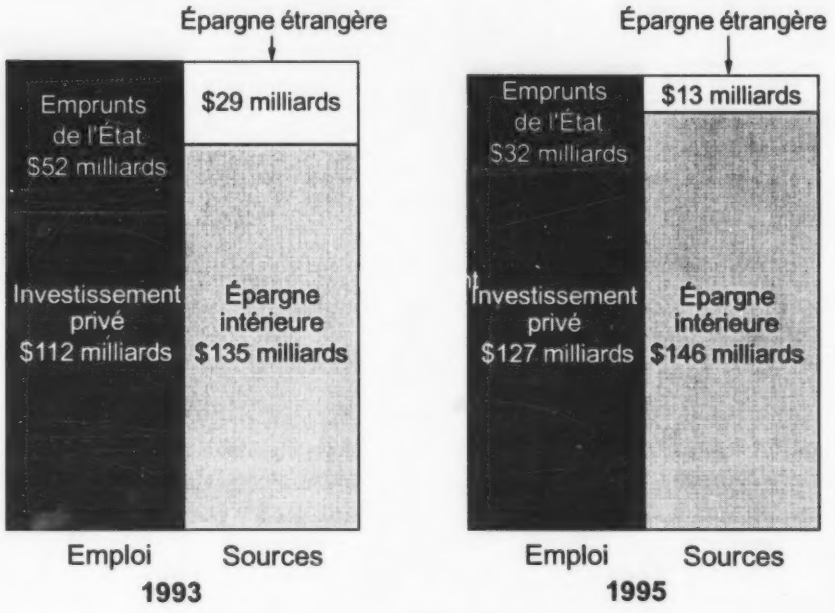

- Les compressions financières constituent l'un des principaux facteurs qui sous-tendent l'amélioration de la situation du compte courant.

- La Canada continuera de recourir nettement moins aux **emprunts étrangers** à mesure que l'ensemble des secteurs publics réduira ses propres emprunts.

Performance récente de l'économie canadienne

L'inflation au Canada est faible et le demeurera

Graphique 14
Inflation de l'IPC and inflation fondamentale

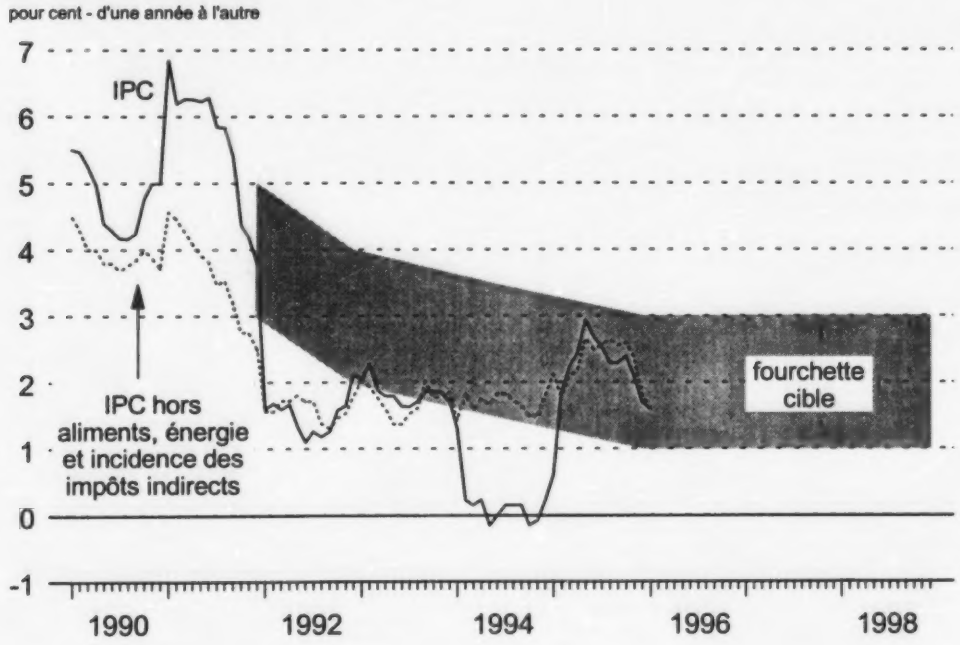

- Le gouvernement et la Banque du Canada se sont fixés pour objectif de maintenir **l'inflation** entre 1 et 3 pour cent jusqu'à la fin de 1998.
- Comme prévu, la remontée de l'inflation en 1995 a été temporaire, et le taux d'inflation a reculé depuis le milieu de l'année.
- Cette excellente performance au chapitre de l'inflation traduit de solides **gains de productivité** et la quasi absence de tensions de coûts.

Performance récente de l'économie canadienne

Les taux d'intérêt ont chuté

Graphique 15
Taux des bonds du Trésor à trois mois

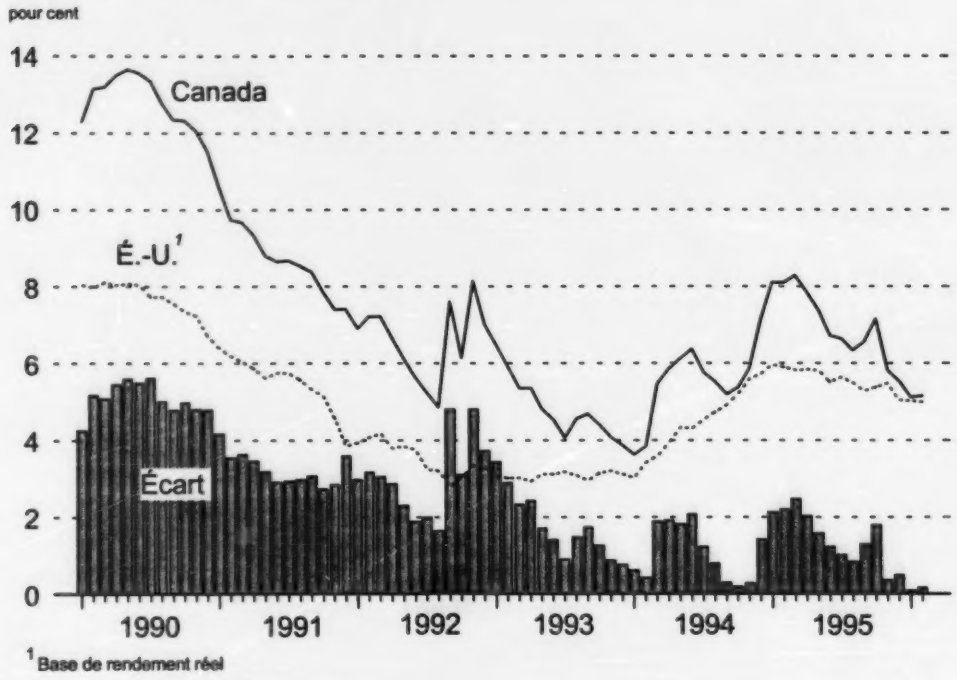

- **Les taux d'intérêt à court terme** au Canada ont chuté à mesure que les taux ont fléchi aux États Unis, et l'écart des taux entre nos deux pays s'est considérablement rétréci.

- **Les taux d'intérêt à long terme** ont également diminué, mais ce recul est surtout attribuable à la baisse de ces taux aux États Unis.

Hypothèses économiques

Taux d'intérêt

Graphique 16
Taux des bons du Trésor à 91 jours du Canada

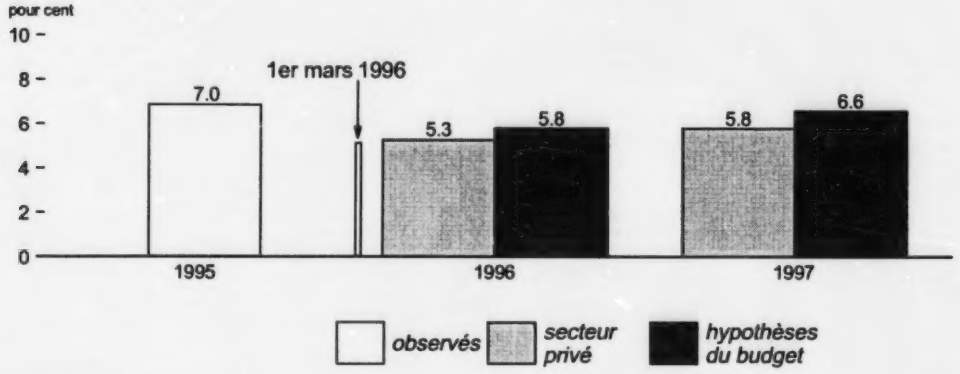

Graphique 17
Taux des obligations gouvernementales à dix ans du Canada

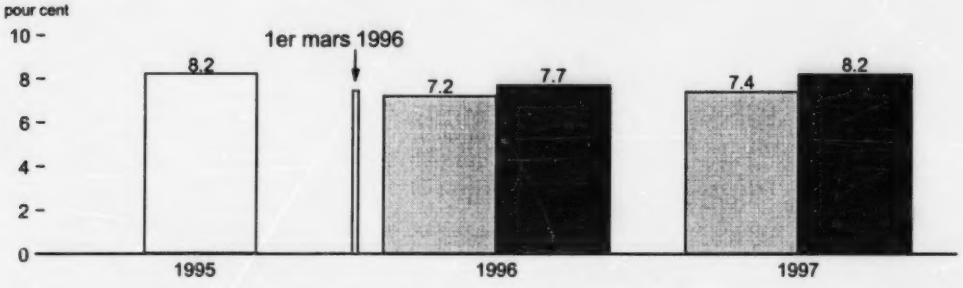

- Les hypothèses économiques s'appuient sur **la moyenne des prévisions du secteur privé** auxquelles s'ajoutent des **facteurs de prudence** à l'égard des taux d'intérêt. Elles tiennent également compte de l'impact de taux plus élevés sur la production et l'inflation.

- **Les taux d'intérêt** pour 1996 sont fixés à 50 points de base au dessus de la moyenne des prévisions du secteur privé, alors que ceux de 1997 y sont supérieurs de 80 points de base.

- L'emploi d'hypothèses prudentes signifie non pas que le gouvernement est pessimiste quant aux perspectives économiques, mais uniquement que la planification financière requiert de telles hypothèses.

- **La sensibilité des projections financières** à l'évolution des perspectives économiques est abordée plus loin.

Hypothèses économiques

Croissance économique

Graphique 18
Croissance du PIB réel du Canada

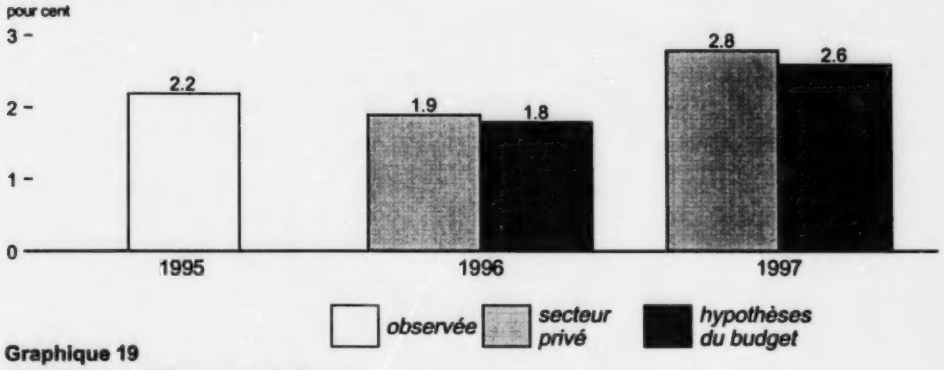

Graphique 19
Croissance du PIB nominal du Canada

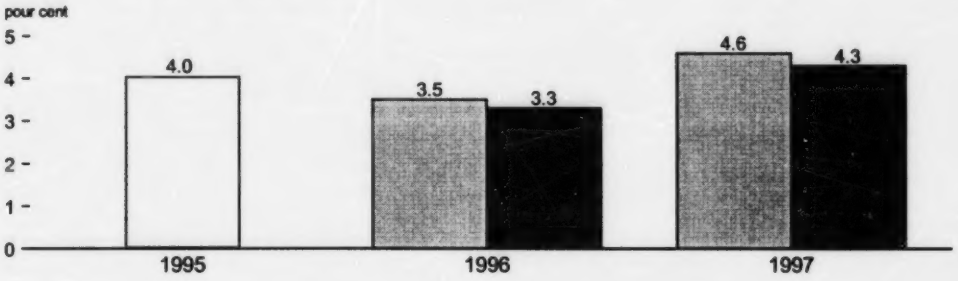

- En accord avec les facteurs de prudence appliqués aux taux d'intérêt, **la croissance réelle** est réduite de 0.1 point de pourcentage en 1996 et de 0.2 point en 1997 par rapport à la moyenne des prévisions du secteur privé. **La croissance nominale** est amputée de 0.2 et de 0.3 point, respectivement.

  - Alors que les hypothèses budgétaires indiquent que le niveau moyen de la production réelle sera plus élevé en 1996 de 1.8 point par rapport à celui de 1995, la croissance entre la fin de 1995 et la fin de 1996 devrait être sensiblement plus élevée, à près de 2.5 pour cent.

  - Cette tendance devrait se maintenir tout au long de 1997, faisant grimper le PIB de 2.6 pour cent pour l'ensemble de l'année.

Perspectives financières du budget de 1996

Économies budgétaires

Tableau 5
Sommaire des économies budgétaires

	1996-97	1997-98	1998-99
	(millions de dollars)		
Dépenses			
Économies de l'Examen des programmes	56	368	1,912
Réaffectations prioritaires	-160	-210	-260
Mesures nettes – dépenses	-104	158	1,652
Recettes			
Accroissement des recettes	100	245	390
Réaffectations prioritaires	-30	-250	-335
Mesures nettes – recettes	70	-5	55
Total	-34	153	1,707

Note: Un chiffre positif indique une contribution à la réduction du déficit.

- Le budget prévoit des économies dans les dépenses de $368 millions en 1997-98 pour atteindre l'objectif de ramener le déficit à 2 pour cent du PIB et pour financer de nouvelles initiatives.
- Les compressions de dépenses totaliseront plus de $1.9 milliard en 1998-99, dont $260 millions sous forme de réaffectations à de nouvelles priorités et $1.7 milliard pour la réduction du déficit.
- Les recettes provenant du resserrement des préférences fiscales serviront à financer de nouvelles mesures.

Perspectives financières du budget de 1996

Impact direct des mesures fiscales

Tableau 6
Économies budgétaires directes

	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	Effet cumulatif sur la dette nette
			(milliards de dollars)			
Budget de 1994	1.5	8.0	10.9	11.9	12.6	44.9
Budget de 1995		5.0	10.6	13.3	13.8	42.7
Total	1.5	13.0	21.5	25.2	26.4	87.6
Réforme de l'ass.-emploi en 1995 [1]				0.7	0.8	1.5
Budget de 1996			0.0	0.2	1.7	1.9
Total	1.5	13.0	21.5	26.1	28.9	91.0
dont :						
Dépenses	0.7	10.6	18.9	23.3	25.6	79.1
Recettes	0.8	2.4	2.6	2.8	3.4	12.0

[1] Les économies en 1996-97 ont été incluses dans celles du budget de 1995.

Le tableau montre les économies nettes par rapport aux déficits qui auraient autrement été enrégistrés, en l'absence des mesures directes présentées dans les budgets. Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total.

- Les budgets de 1994 et de 1995 génèrent des économies de $13 milliards pour atteindre l'objectif du déficit de 1995-96 et de $21.5 milliards pour atteindre l'objectif intérimaire de 3 pour cent pour 1996-97.

- Ensemble, ces trois budgets génèrent des économies de $26.1 milliards en vue de l'atteinte de l'objectif de $17 milliards pour 1997-98, et de $28.9 milliards pour 1998-99 de manière à favoriser la baisse soutenue du déficit.

- Grâce à ces économies, la dette nette en 1998-99 sera inférieure de $91 milliards à ce qu'elle aurait été en l'absence de ces mesures.

Perspectives financières du budget de 1996

Les économies globales des trois budgets

Graphique 20
Épargne combinée provenant des budgets de 1994, 1995 et 1996

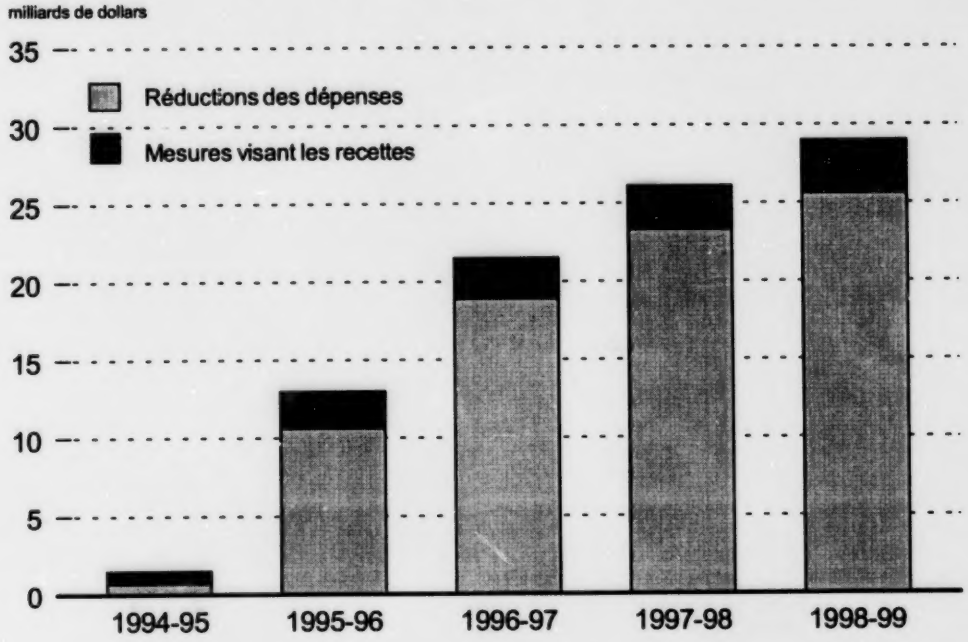

- Les mesures financières préconisées dans les trois budgets ont largement été instaurées par le biais de réductions des dépenses de programmes, qui représentent 87 pour cent de l'ensemble des économies.
- Par opposition au statu quo, les compressions de dépenses combinées représentent des économies de $10.6 milliards en 1995-96 et de $25.6 milliards en 1998-99.
- Les budgets de 1994 et de 1995 ne prévoyaient aucune majoration du taux de l'impôt des particuliers, et celui de 1996 ne renferme aucune hausse des taux d'impôt ou de taxe.

BUDGET SOUS FORME GRAPHIQUE

Perspectives financières du budget de 1996

État sommaire des opérations

Tableau 7

État sommaire des opérations : perspectives financières incluant les mesures budgétaires

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98
	(milliards de dollars)				
Opérations budgétaires					
Recettes budgétaires	116.0	123.3	130.6	135.0	141.0
Dépenses de programmes	-120.0	-118.7	-113.8	-109.0	-106.0
Solde de fonctionnement	-4.0	4.6	16.8	26.0	35.0
Frais de la dette publique	-38.0	-42.0	-47.0	-47.8	-49.0
Déficit fondamental	-42.0	-37.5	-30.2	-21.8	-14.0
Réserve pour éventualités	–	–	-2.5	-2.5	-3.0
Déficit	-42.0	-37.5	-32.7	-24.3	-17.0
Opérations non budgétaires	12.2	11.6	12.7	10.6	11.0
Besoins financiers	-29.8	-25.8	-20.0	-13.7	-6.0
Dette publique nette	508.2	545.7	578.4	602.7	619.7
Produit intérieur brut	712.9	750.1	780.0	806.0	841.0
Pour cent du PIB					
Recettes	16.3	16.4	16.7	16.7	16.8
Dépenses de programmes	-16.8	-15.8	-14.6	-13.5	-12.6
Déficit	-5.9	-5.0	-4.2	-3.0	-2.0
Besoins financiers	-4.2	-3.4	-2.6	-1.7	-0.7
Dette publique nette	71.3	72.8	74.2	74.8	73.7

(-) indique un besoin net de financement.
(+) indique une source de financement.

Les totaux peuvent ne pas correspondre, les montants ayant été arrondis.

Perspectives financières du budget de 1996

Perspectives des recettes

Tableau 8
Perspectives d'évolution des recettes

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98
	(milliards de dollars)				
Impôt sur le revenu des particuliers	51.4	56.3	60.5	63.5	67.2
Impôt des sociétés	9.4	11.6	14.4	15.1	16.0
Cotisations d'assurance-emploi	18.2	18.9	18.5	18.8	19.5
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	15.7	16.8	17.2	17.9	18.7
Droits de douane à l'importation	3.7	3.6	3.0	2.8	2.5
Autres taxes d'accise	7.3	6.7	7.3	7.6	7.7
Autres recettes fiscales	1.6	1.8	1.9	1.9	2.0
Total des recettes fiscales	107.3	115.7	122.8	127.6	133.6
Recettes non fiscales	8.7	7.6	7.8	7.4	7.4
Total des recettes budgétaires	116.0	123.3	130.6	135.0	141.0
Pour cent du PIB	16.3	16.4	16.7	16.7	16.8

Perspectives financières du budget de 1996

Le rendement des recettes se stabilise à environ 16.7 pour cent

Graphique 21
Recettes budgétaires

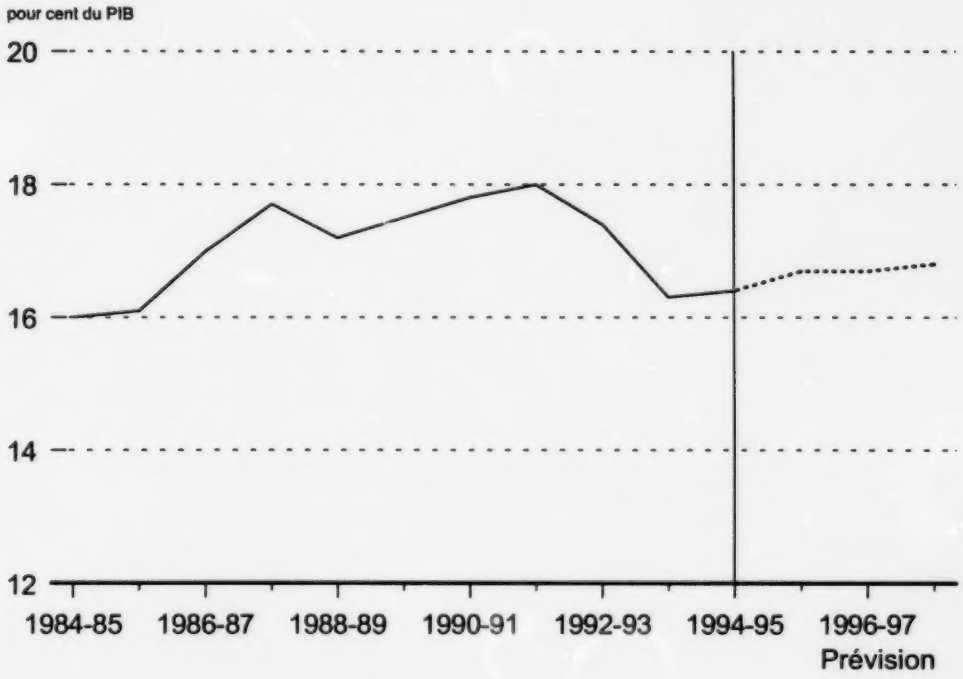

- Le ratio des recettes au PIB devrait, selon les prévisions, se rétablir légèrement suite au redressement de l'économie.
- Toutefois, selon les prévisions, le rendement des recettes devrait demeurer en-deçà des sommets atteints avant la récession de 1990-1991.

Perspectives financières du budget de 1996

Perspectives des dépenses de programmes

Tableau 9
Perspective d'évolution des dépenses de programmes

	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99
	(milliards de dollars)				
Principaux transferts aux particuliers					
Prestations aux personnes agées	20.5	21.2	21.9	22.8	23.8
Assurance-emploi	14.8	13.5	13.8	14.2	14.5
Total	35.3	34.7	35.7	37.0	38.3
Principaux transferts aux autres paliers de gouvernement [1]					
FPE/RAPC – TCSPS	18.8	18.5	15.0	12.5	11.8
Péréquation	8.5	8.7	8.8	9.2	9.6
Transferts aux territoires	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1
Autres transferts fiscaux	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-1.8	-1.9	-2.0	-2.1	-2.2
Total	26.7	26.6	23.0	20.6	20.2
Subventions et autres transferts					
Subventions aux entreprises	3.7	2.9	2.0	1.6	1.5
Indiens et Inuits	3.7	4.0	4.3	4.3	4.4
Aide internationale	2.9	2.2	2.2	2.1	1.9
Science et technologie	1.0	0.9	0.9	0.8	0.8
Travaux d'infrastructure Canada	0.4	0.9	0.5	0.1	0.0
Autres	8.3	6.6	5.7	5.1	4.6
Total	20.0	17.6	15.5	14.0	13.3
Sociétés d'État	5.0	4.4	4.2	3.9	3.8
Défense	10.7	10.3	9.8	9.1	8.5
Toute autre dépense	21.0	20.1	20.8	21.4	21.4
Dépenses de programmes	118.7	113.8	109.0	106.0	105.5

[1] Jusqu'en 1995-96, comprend le Financement des programmes établis (FPE) et le Régime d'assistance publique du Canada. À compter de 1996-97, s'applique au Transfert canadien au titre de la santé et des programmes sociaux.

Total des droits au titre du FPE/RAPC et du TCSPS :	29.4	29.7	26.9	25.1	25.1
Total des droits au titre des principaux transferts aux autres paliers de gouvernement (TCSPS, Péréquation et transferts aux territoires) :					
Droits totaux	38.3	38.8	36.0	34.4	34.8
Espèces	28.5	28.4	24.9	22.8	22.5

Perspectives financières du budget de 1996

En termes réels, les dépenses de programmes seront moins élevées qu'en 1984-85

Graphique 22
Dépenses de programmes : réelles et nominales

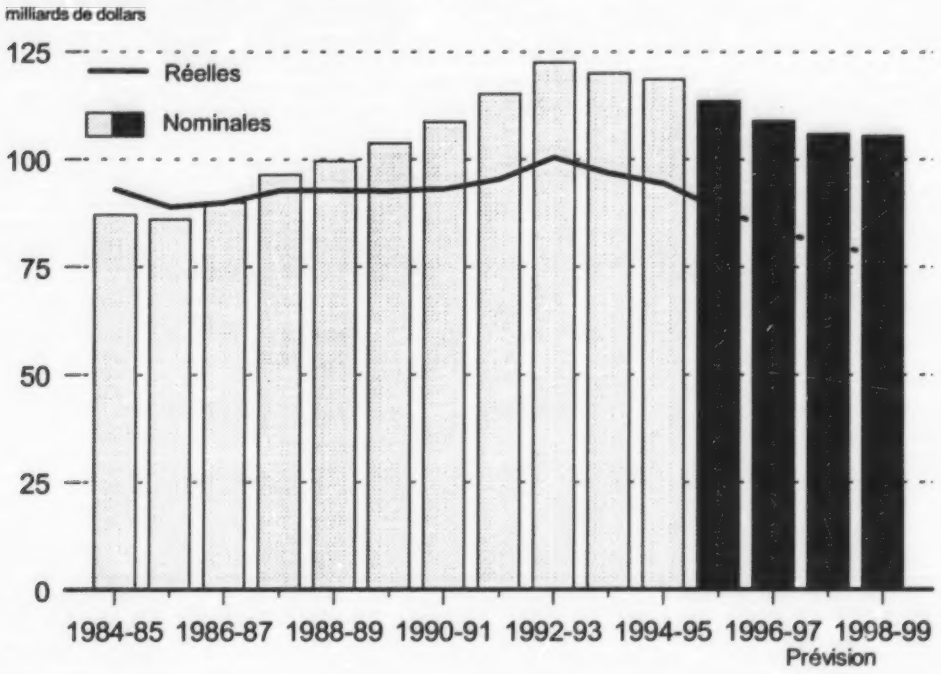

- En termes absolus, les dépenses de programmes auront diminué pendant six années consécutives – passant de $122.6 milliards en 1992-93 à $105.5 milliards en 1998-99 – ce qui représente une baisse de $17.1 milliards (14 pour cent).

- Cette baisse des dépenses nominales de programmes est encore plus marquée en termes réels (c.-à-d. après rajustement pour inflation), atteignant 22 pour cent sur la période visée.

Perspectives financières du budget de 1996

Les dépenses de programmes représentent le plus faible pourcentage du PIB depuis 1949-50

Graphique 23
Dépenses de programmes fédérales

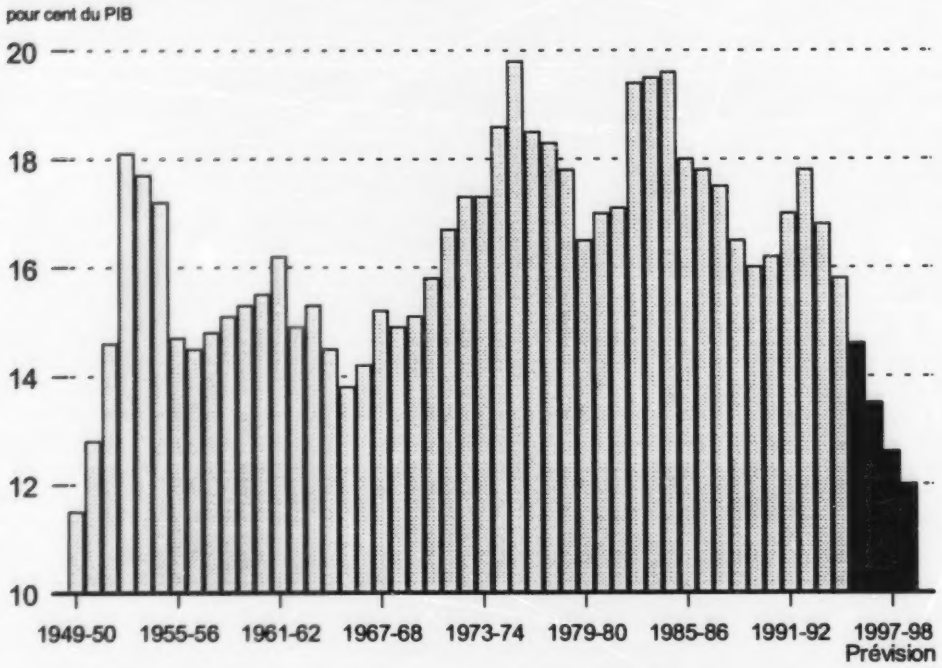

- À 12 pour cent du PIB en 1998 99, les dépenses de programmes seront à leur plus bas niveau depuis 1949-50.

Perspectives financières du budget de 1996

Le plus faible ratio du déficit au PIB en plus de 20 ans

Graphique 24
Déficit fédéral

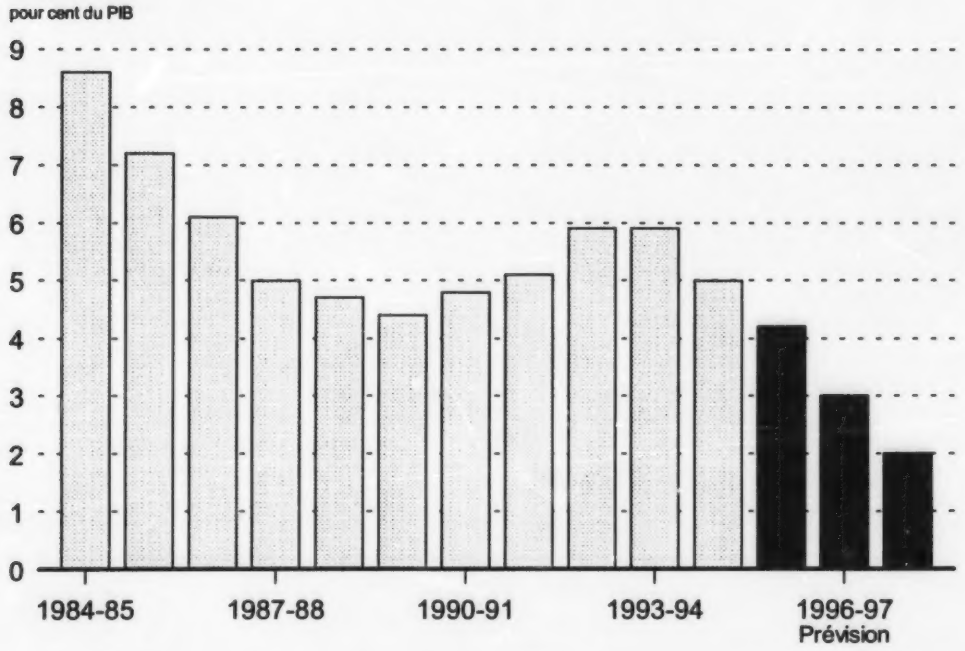

- En proportion du PIB, le déficit fédéral reculera à 2 pour cent en 1997-98, une baisse des deux tiers par rapport à 1993-94.
- Ce ratio n'a jamais été aussi faible depuis le milieu des années 70.

Perspectives financières du budget de 1996

Les besoins financiers du gouvernement fédéral sont à leur plus bas niveau depuis 1969-70

Graphique 25
Besoins financiers fédéraux

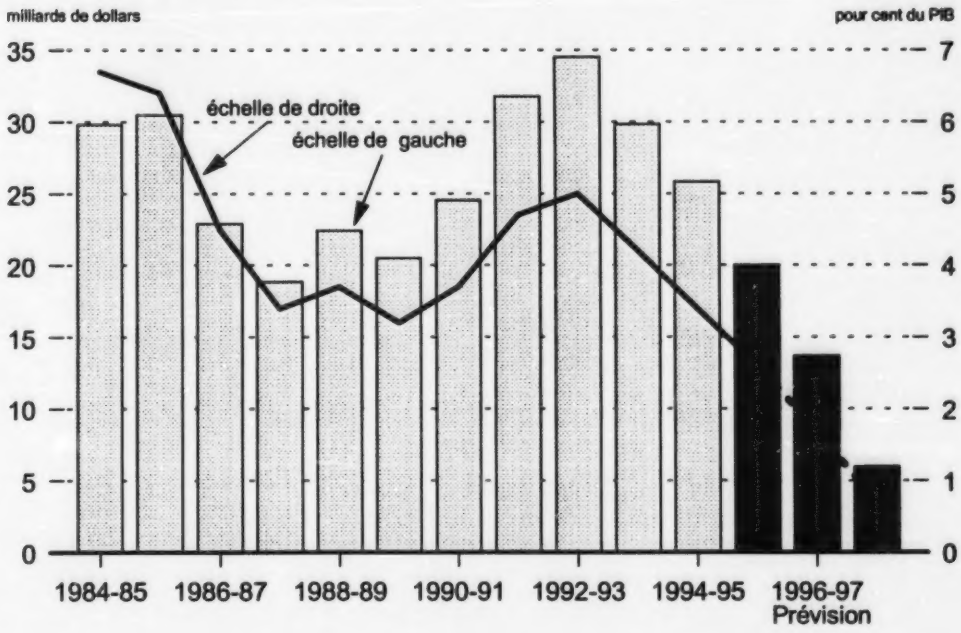

- Les besoins financiers fédéraux accuseront une forte baisse en 1997-98 pour s'établir à $6.0 milliards, le plus bas niveau depuis 20 ans.
- Cela représente 0.7 pour cent du PIB, le niveau le plus faible depuis 1969-70.

Perspectives financières du budget de 1996

La croissance de la dette diminuera constamment

Graphique 26

Croissance de la dette fédérale nette et du PIB nominal

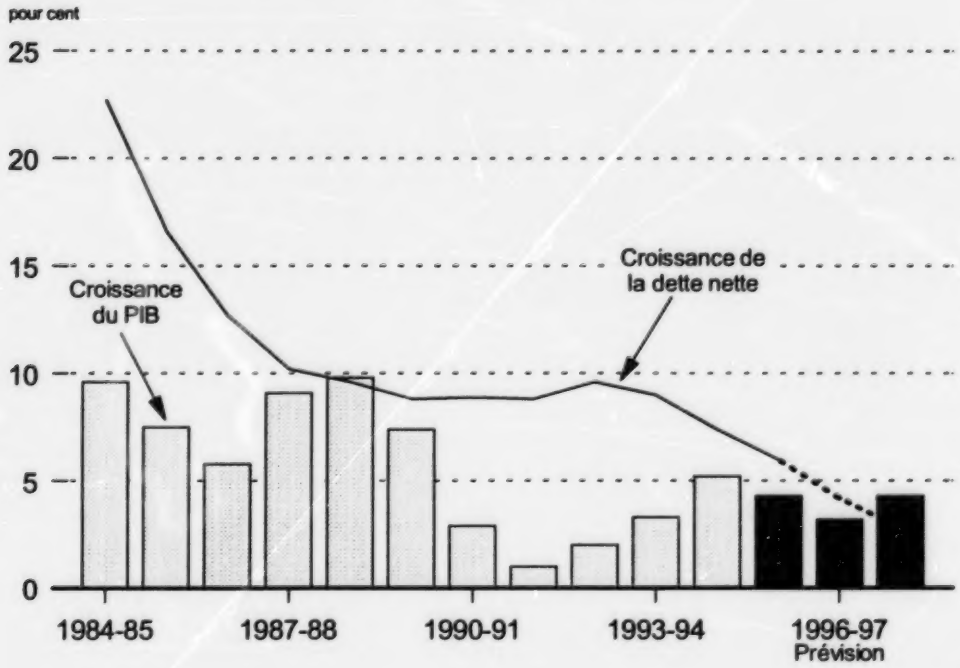

- Depuis 1975-76, la croissance de la dette fédérale a dépassé celle du revenu des canadiens, tel que mesuré par le PIB.
- Vu que le déficit fédéral sera ramené à 2 pour cent du PIB en 1997-98, la dette progressera moins rapidement que l'économie.

Perspectives financières du budget de 1996

Et le ratio de la dette au PIB décline

Graphique 27
Dette nette fédérale

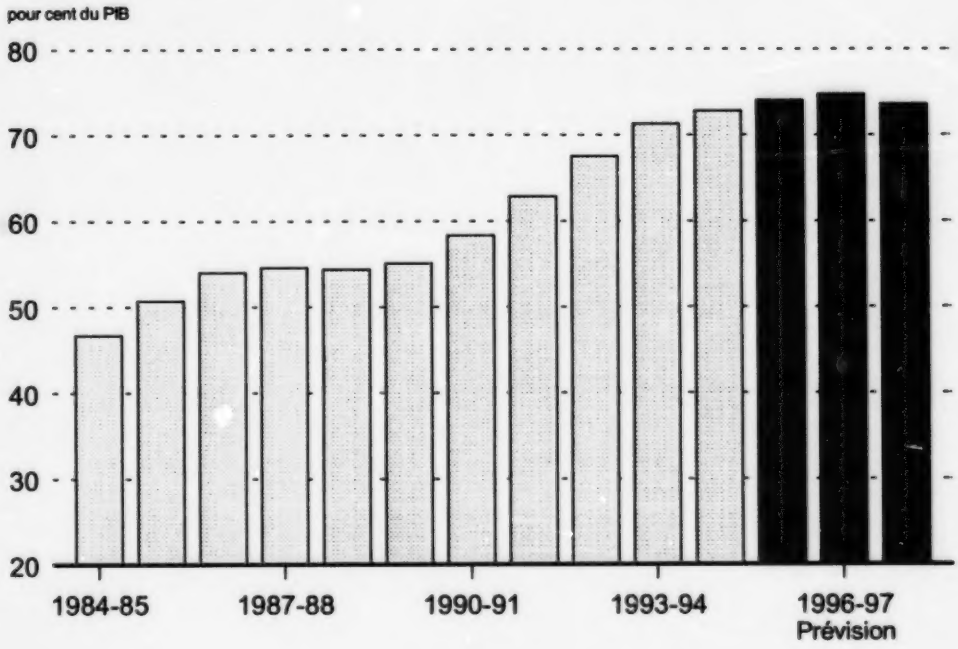

- Les mesures annoncées dans le budget mettront un frein définitif à l'augmentation constante du ratio de la dette fédérale au PIB.
- Le ratio de la dette au PIB perdra plus d'un point de pourcentage en 1997-98; il s'agit de la première baisse significative depuis 1974-75.

Perspectives financières du budget de 1996

Le service de la dette moins sensible aux variations des taux d'intérêt

Graphique 28
Partie à taux fixe de la dette totale, 1984-1996[1]

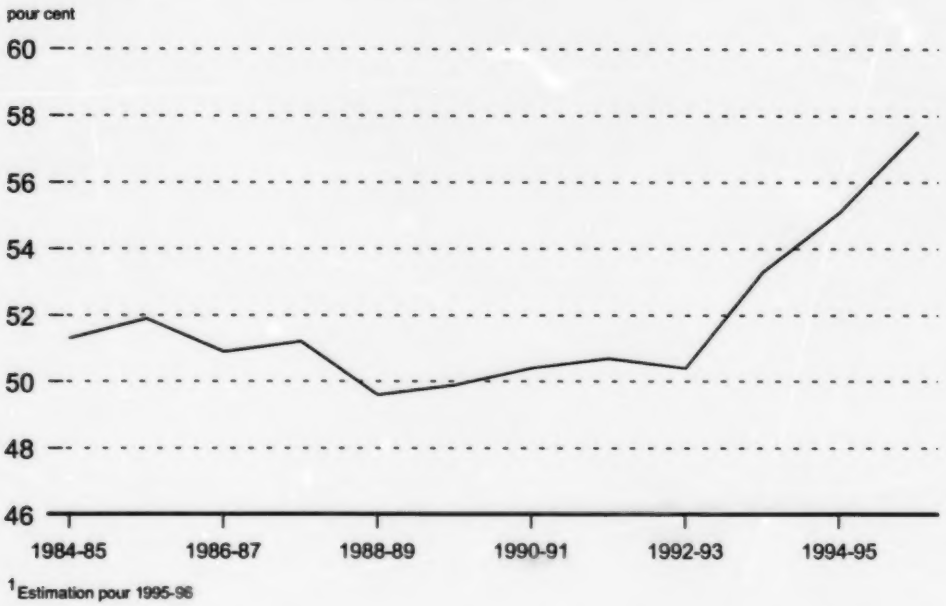

[1] Estimation pour 1995-96

- L'encours de la dette fédérale sous forme de titres négociables à taux fixe a atteint un plancher de 49.6 pour cent en 1988-89. Les hausses imprévues des déficits au cours des années 80 ont surtout été financées à l'aide de bons du Trésor.
- Depuis quelques années, le gouvernement a rajusté le tir pour accroître la part des titres à taux fixe dans la dette, pour que la structure de cette dernière corresponde davantage à celle d'autres grands pays industrialisés.
- Par conséquent, la part des titres à taux fixe dans l'encours de la dette a grimpé à près de 58 pour cent à la fin de 1995-96.
- Selon les prévisions, l'objectif actuel de 65 pour cent de titres à taux fixe devrait être atteint dans quelques années.
- C'est ainsi que la dette fédérale sera moins sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.

Perspectives financières du budget de 1996

Dette fédérale et structure des échéances de la dette non échue

Tableau 10
Dette fédérale (au 31 mars 1995)

	$ milliards
Dette nette	545.7
Avoirs financiers	37.2
Dette brute	582.9
dont :	
Dette non échue	441.0
Passif des régimes de retraite	104.4
Autres dettes	37.4

Tableau 11
Répartition de la dette non échue (au 31 mars 1995)

	pour cent
Bons du Trésor	37.3
Obligations d'épargne du Canada	7.0
Obligations	
moins de 3 ans	16.6
de 3-5 ans	9.4
de 5-10 ans	15.7
plus de 10 ans	11.2
Autres	2.9
	100.0

Perspectives financières du budget de 1996

Éventail des résultats possibles en matière de déficit

Si les hypothèses économiques :	le déficit sera :
sont plus favorables que prévu (c.-à-d., selon la moyenne du secteur privé)	de beaucoup inférieur
se concrétisent telles que prévu	inférieur
sont moins favorables que prévu	conforme aux prévisions (la réserve pour éventualités servira à absorber une bonne partie des imprévus)

L'objectif en matière de déficit sera atteint l'an prochain,
et ce, même si les taux d'intérêt sont
plus élevés de 100 points de base et si la croissance
fléchit d'un demi point de pourcentage.
La réserve pour éventualités de $2.5 milliards est suffisante
pour absorber des chocs économiques de cette ampleur.

Perspectives financières du budget de 1996

Tableau 12
Analyse de sensibilité financière :
augmentation de 1 pour cent du revenu nominal

	Changements estimés de la situation financière			
	An 1	An 2	An 3	An 4
	(milliards de dollars)			
Opérations budgétaires				
Augmentation des recettes	1.2	1.3	1.4	1.6
Réductions des dépenses	0.1	0.2	0.1	0.1
Réduction du déficit	1.3	1.5	1.5	1.7

Tableau 13
Analyse de sensibilité financière :
Déclin de 100 points de base dans tous les taux d'intérêt

	Changements estimés de la situation financière			
	An 1	An 2	An 3	An 4
	(milliards de dollars)			
Opérations budgétaires				
Augmentation des recettes	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4
Réductions des dépenses	1.7	2.6	3.0	3.4
Réduction du déficit	1.3	2.2	2.6	3.0

- Si le revenu nominal augmentait de 1 pour cent uniquement par l'effet d'une hausse de la production réelle, le déficit serait amputé de $1.3 milliard la première année et d'environ $1.7 milliard après quatre ans. Si la progression du revenu nominal provenait uniquement d'une hausse des prix, l'impact sur le déficit serait moindre.

- Une baisse soutenue de 100 points de tous les taux d'intérêt a pour effet de réduire le déficit d'environ $1.3 milliard la première année. À mesure que les émissions à plus long terme viennent à échéance, l'impact sur le déficit s'accroît, de sorte qu'après quatre ans, le déficit est amputé d'environ $3 milliards.

BUDGET SOUS FORME GRAPHIQUE

Perspectives financières du budget de 1996

Incidence sur les perspectives financières en 1998-99

- La sensibilité des projections financières à l'évolution de la situation économique est fonction de leur horizon. Compte tenu des incertitudes, le budget ne renferme pas de projections financières à l'égard des recettes budgétaires et des frais de la dette publique au-delà de 1997-98.

- *La mise à jour économique et financière* de l'automne 1996 renfermera un aperçu des perspectives financières globales et de l'objectif en matière de déficit pour 1998-99.

- Toutefois, les modifications apportées aux dépenses de programmes rendent ces dernières moins sensibles aux fluctuations de l'économie. En raison de cette plus grande certitude, les projections à l'égard des dépenses de programmes s'échelonnent jusqu'à 1998-99.

- Compte tenu des économies brutes de $1.9 milliard en 1998-99 annoncées dans le présent budget – dont une somme de $260 millions résulte d'une nouvelle répartition en faveur des initiatives prioritaires – les dépenses de programmes devraient tomber à $105.5 milliards en 1998-99, en baisse pour une sixième année de suite.

- Les recettes budgétaires seront plus élevées en 1998-99 qu'en 1997-98, en raison de la croissance de l'économie et, partant, des assiettes d'imposition applicables.

- L'augmentation des recettes et la diminution des dépenses de programmes feront en sorte que les surplus du solde de fonctionnement continueront de s'accroître.

- Si les taux d'intérêt se maintiennent à leurs niveaux de 1997, les frais de la dette ne devraient guère fluctuer en 1998, compte tenu de la chute des taux d'intérêt effectifs.

- Par conséquent, en 1998-99 :
  - la réduction du déficit se poursuivra au-delà du niveau de 2 pour cent du PIB atteint en 1997-98;
  - les besoins financiers seront inférieurs au chiffre de 0.7 pour cent pour 1997-98;
  - le ratio de la dette au PIB continuera de décroître.

Comparaisons financières

Les déficits fédéral et provinciaux diminuent

Graphique 29

Déficits budgétaires fédéral et provinciaux-territoriaux

selon les Comptes publics

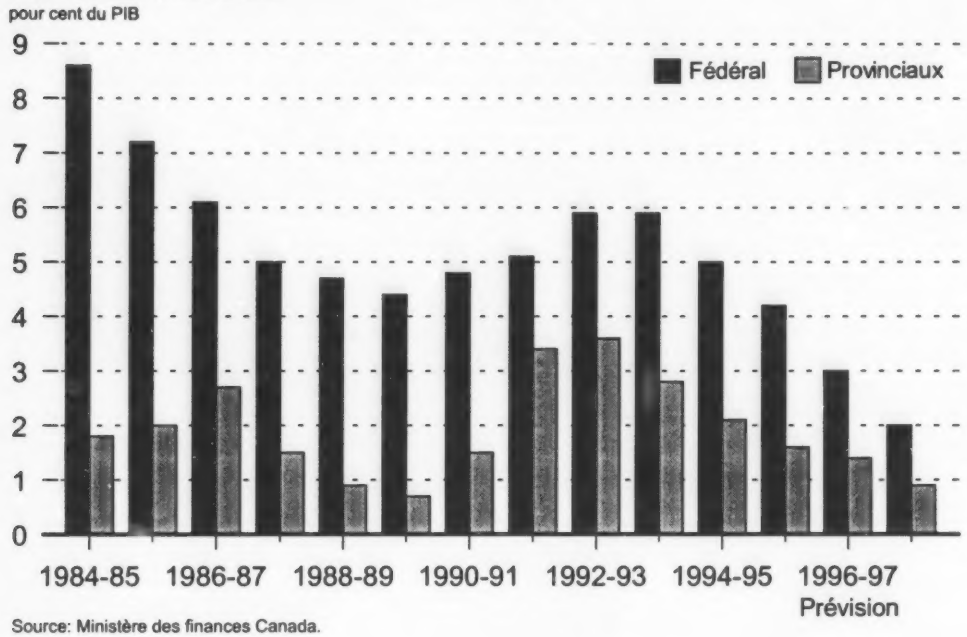

Source: Ministère des finances Canada.

- Le déficit total des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devrait passer de 9.6 à 5.8 pour cent du PIB entre 1992-93 et 1995-96.
- Huit administrations affichent déjà un budget excédentaire ou équilibré en 1995-96, et la plupart des autres se sont fixé un échéancier pour y parvenir.
- Vu que le déficit fédéral doit descendre à 2 pour cent du PIB en 1997-98 et que la situation des provinces et des territoires à ce chapitre devrait continuer de s'améliorer, le déficit global devrait être inférieur à 3 pour cent en 1997-98.
- Cela imprimera un mouvement nettement à la baisse au ratio de la dette du secteur public canadien au PIB.

Comparaisons financières

Compression des dépenses fédérales et provinciales

Graphique 30

Dépenses de programmes fédérales et provinciaux-territoriaux

selon les Comptes publics

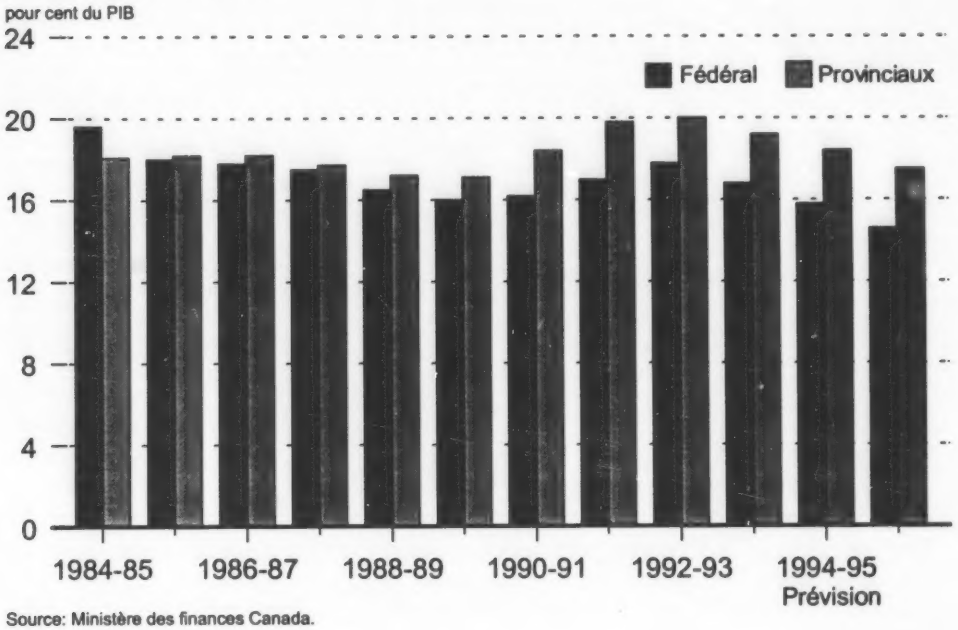

Source: Ministère des finances Canada.

- Les deux administrations ont pris des mesures significatives pour réduire les dépenses. C'est ainsi que les dépenses de programmes ont chuté de façon soutenue en proportion du PIB depuis 1992-93.
- Les mesures contenues dans le budget fédéral de 1996 feront en sorte que le ratio de la dette au PIB continuera de diminuer jusqu'en 1998-99 et au-delà.
- On constate une tendance semblable dans les provinces, à mesure que ces dernières poursuivent leurs efforts de compression.

Comparaisons financières

Le ratio déficit-PIB du Canada s'améliore relativement rapidement par rapport à celui des États-Unis

Graphique 31
Déficit de l'administration fédérale au Canada et aux États-Unis

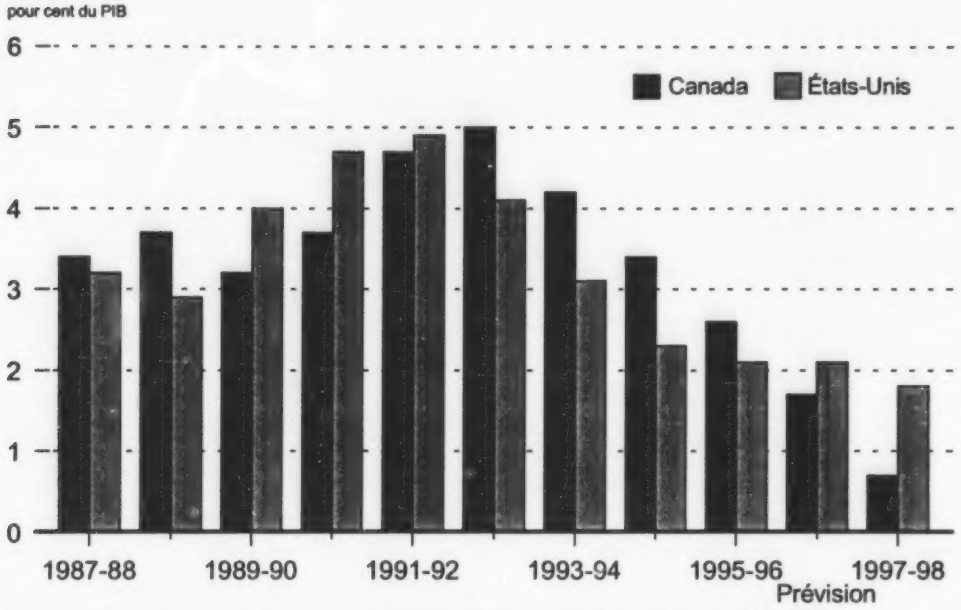

Remarques: Selon les besoins financiers pour le Canada et le solde budgétaire unifié pour les États-Unis.

Les exercices financiers se terminent le 31 mars et le 30 septembre respectivement pour le Canada et les États-Unis.

Sources: Ministère des finances pour le Canada; *1997 President's Budget under CBO Assumptions* et *Budget of the United States Government, Fiscal Year 1996.* pour les États-Unis

- Les besoins financiers du Canada équivalent au déficit budgétaire unifié des États-Unis.
- Les mesures adoptées dans le budget se traduiront par une baisse marquée des besoins financiers du gouvernement fédéral du Canada. En effet, d'ici 1997-98, ces besoins exprimés sous forme de pourcentage du PIB, seront nettement plus faibles que ceux du gouvernement américain.
- De plus, les mesures annoncées dans le budget réduiront les besoins financiers au-delà de 1997-98.

Comparaisons financières

La baisse des dépenses de programmes plus rapide au Canada qu'aux États-Unis

Graphique 32

Dépenses de programme du gouvernement fédéral

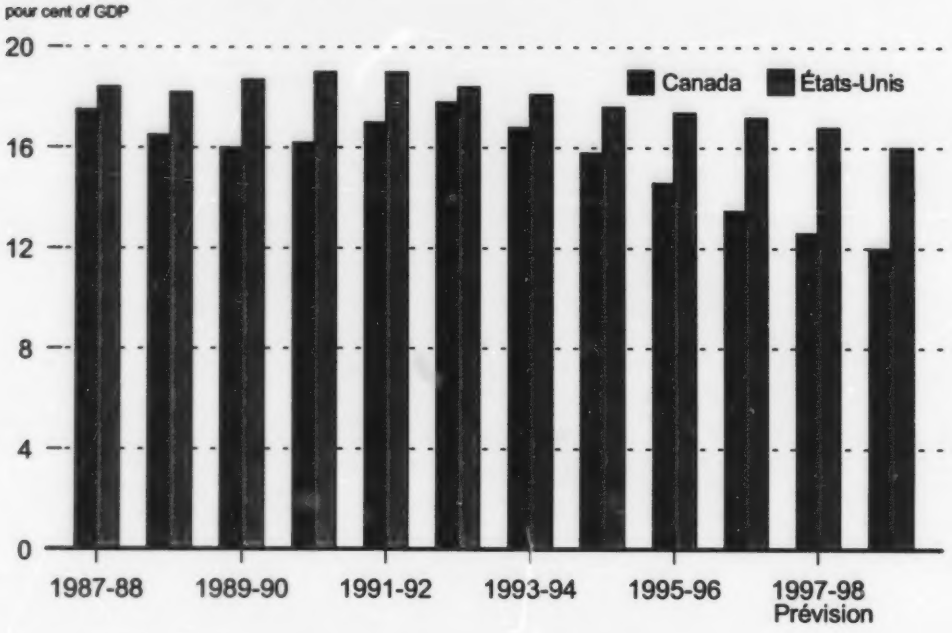

Remarques: Les dépenses totales moins les frais de service de la dette pour le Canada et les États-Unis.

Les exercices financiers se terminent le 31 mars et le 30 septembre respectivement pour le Canada et les États-Unis.

Sources: Ministère des finances pour le Canada; *OMB Mid-session Review of the 1996 budget* et *Budget of the United States Government, Fiscal Year 1996 pour les États-Unis.*

- La part que représentent les dépenses de programmes fédérales par rapport au PIB devrait, selon les projections, diminuer beaucoup plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis.
- Au Canada, les dépenses de programmes fédérales baisseront à 12 pour cent du PIB en 1998-99, une réduction de 5.8 points de pourcentage par rapport à 1992-93.
- Par contre, le ratio des dépenses de programmes au PIB aux États-Unis ne baissera que de 2.4 points pour la même période et représentera 16 pour cent du PIB en 1998-99.
- C'est ce qui explique avant tout la meilleure performance du Canada par rapport aux États-Unis en matière de réduction du déficit.

Comparaisons financières

Les besoins d'emprunt projetés des administrations centrales au Canada seront inférieurs à ceux d'autres pays du G-7

Graphique 33
Besoins financiers projetés pour 1997

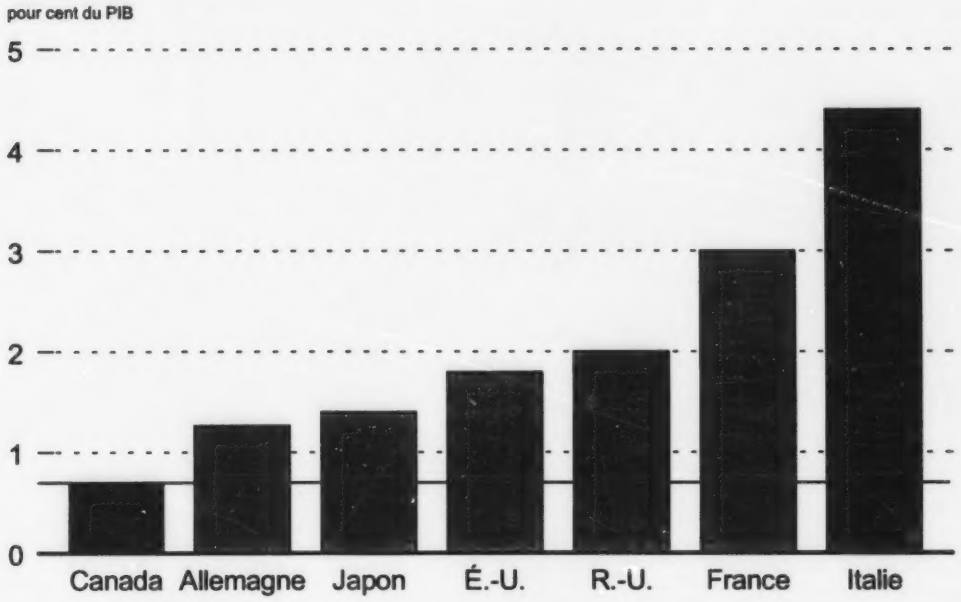

Source: Plans budgétaires nationaux.

- D'ici 1997, le ratio des besoins d'emprunt fédéraux au PIB du Canada baissera à 0.7 pour cent.
- Selon les plans actuels des budgets nationaux, le Canada est le pays qui, en 1997, a les plus faibles besoins d'emprunt, en pourcentage de son PIB, parmi les pays membres du G-7.

Comparaisons financières

Déficit total des secteurs publics des pays du G-7

Graphique 34

Déficit de l'ensemble des administrations publiques

selon les Comptes nationaux

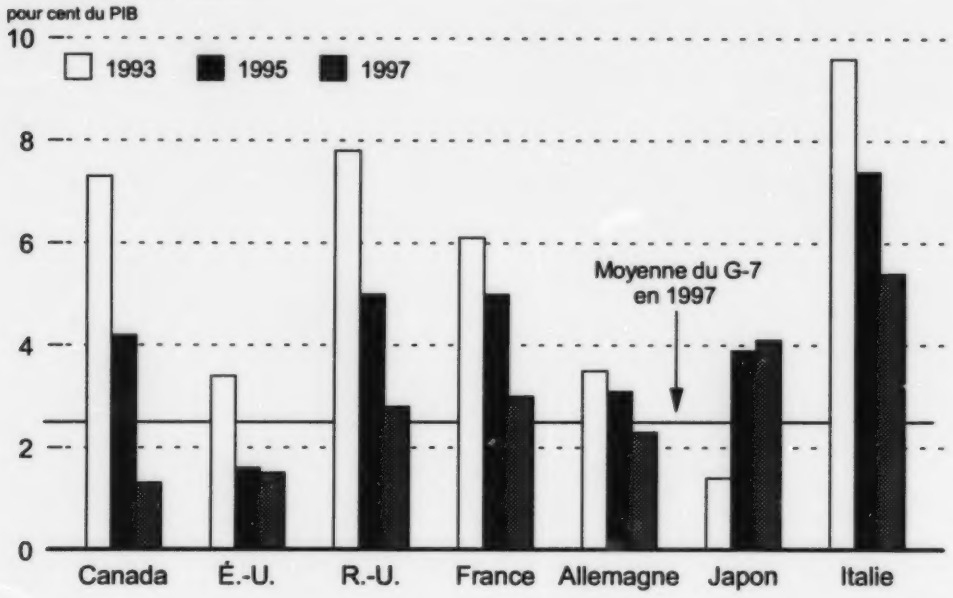

Sources: Canada, Ministère des finances; moyenne du G-7, données des Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1995 en utilisant les parités des pouvoirs d'achat.

- Le déficit total des secteurs publics du Canada (d'après les Comptes nationaux) devrait chuter par rapport à celui des autres pays du G-7.
- En 1993, le déficit du Canada représentait 7.3 pour cent du PIB, soit 3.1 points de plus que la moyenne du G-7 (4.2 pour cent).
- En 1997, le déficit total des secteurs publics du Canada s'établira à 1.3 pour cent du PIB, nettement en-deçà de la moyenne du G-7.
- En proportion du PIB, le déficit total des secteurs publics du Canada sera le plus faible parmi les pays du G-7 en 1997, d'après les projections de chacun de ces pays.
- Le Canada est également le pays au sein du G-7 dont le ratio de la dette au PIB accusera la plus forte baisse.

Comparaisons financières

Dépenses de programmes totales des secteurs publics des pays du G-7

Graphique 35

Dépenses de programmes de l'ensemble des administrations publiques
selon les Comptes nationaux

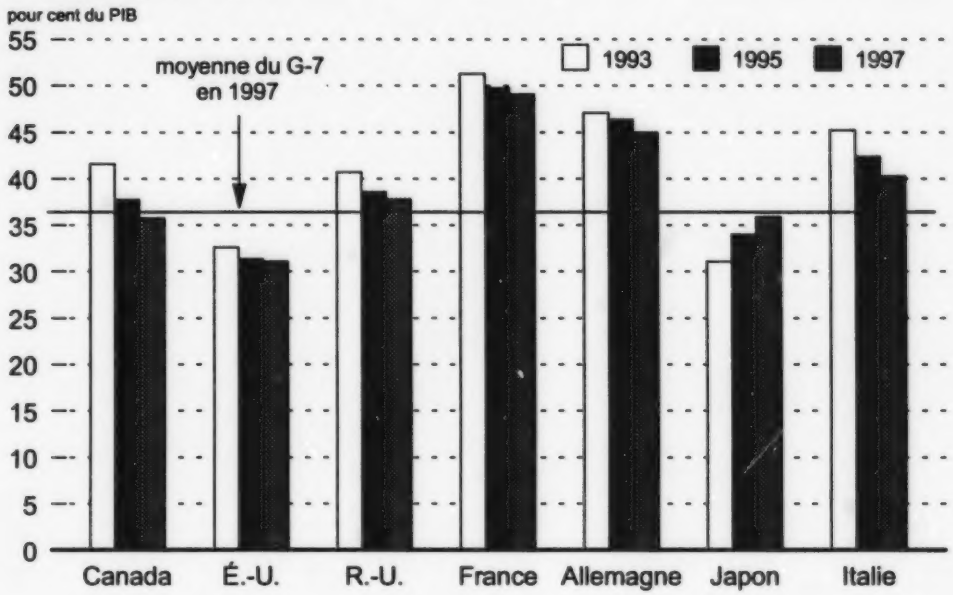

Sources: Canada, Ministère des finances; moyenne du G-7, données des Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1995 en utilisant les parités des pouvoirs d'achat.

- La réduction du total des dépenses de programmes des secteurs publics du Canada devrait afficher une nette amélioration par rapport aux pays du G-7.
- En 1997, seuls les États-Unis devanceront le Canada pour le plus faible ratio du total des dépenses de programmes des secteurs publics au PIB.
- Par conséquent, l'écart qui nous sépare des autres pays du G-7 s'amenuisera et le ratio des dépenses de programmes au PIB du Canada sera inférieur à la moyenne des pays du G-7 en 1997.
- Le Canada est dans le peloton de tête des pays qui affichent une réduction absolue de leurs dépenses de programmes.

Comparaisons financières

La dette nette de l'ensemble des secteurs publics des pays du G-7

Graphique 36

Dette nette de l'ensemble des administrations des pays du G-7
selon les Comptes nationaux

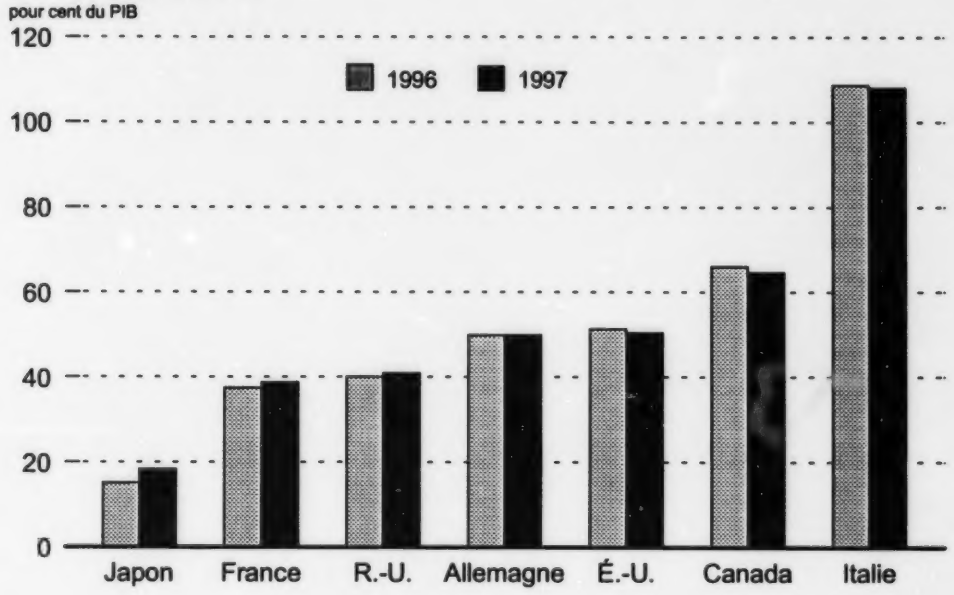

Sources: Canada, Ministère des finances; G-7, données des Perspectives économiques de l'OCDE.

- Bien qu'il parte d'un niveau relativement plus élevé, le ratio de la dette totale des secteurs publics du Canada au PIB diminuera plus vite que celui de tout autre pays du G-7 en 1997.